



MASTER

Géographie Aménagement Environnement Développement (GAED)

Parcours Aménagement et Gouvernance des Territoires



Institut de géographie
et d'aménagement — IGARUN
Pôle Humanités

Directeur de l'IGARUN

Thierry GUINEBERTEAU

Bureau 901

02 53 48 75 10

thierry.guineberteau@univ-nantes.fr

Directrice adjointe

Céline CHADENAS

Bureau 956

02 53 48 76 69

celine.chadenas@univ-nantes.fr

Secrétaire générale

Magalie ROUILLARD

Bureau 930

02 53 48 75 20

magalie.rouillard@univ-nantes.fr

Secrétaire IGARUN

Christelle DESMONTILS

Bureau 931

02 53 48 75 12

christelle.desmontils@univ-nantes.fr

Secrétariat master

Marie PETITEAU

Bureau 902

02 53 48 75 13

marie.petiteau@univ-nantes.fr

Responsable du master 1

Céline CHADENAS

Bureau 956

02 53 48 76 69

celine.chadenas@univ-nantes.fr

Responsable du master 2

Béatrice CHAUDET

Bureau 923

02 53 48 75 58

beatrice.chaudet@univ-nantes.fr

En couverture :

Vue aérienne de la région nantaise et de son front bâti.

Crédit photo : Christine Margetic, 2016

Conception et mise en page :

Simon CHARRIER

simon.charrier@univ-nantes.fr

Ce document est un document non contractuel imprimé en septembre 2023. Toutes les modifications éventuelles apportées ultérieurement vous seront communiquées soit lors de la réunion de rentrée obligatoire pour tous les étudiants soit par voie d'affichages. Elles peuvent également vous être communiquées via votre boîte mail étudiante.

Elles seront alors considérées comme remplaçant celles incluses dans ce guide.

Retrouvez ce guide sur le site web de l'IGARUN

<https://igarun.univ-nantes.fr/les-formations/masters/>

Sommaire

5	Présentation de l'IGARUN	
13	Le programme du master 1	
	Détail des enseignements	17
	Mémoire et diagnostic	44
	Faire un stage volontaire	45
	Charte anti-plagiat	46
47	Le programme du master 2	
	Détail des enseignements	50
	Stage obligatoire UE Immersion professionnelle	61
63	Vie étudiante - Informations générales	
	Étudier à l'étranger : les échanges ERASMUS et CREPUQ	66
	Les structures relais de l'Université	68
71	Et après...	

Bienvenue à l'Institut de géographie et d'aménagement de Nantes Université !

La géographie et l'aménagement que nous vous proposons de (re)découvrir et de maîtriser au travers de nos formations offrent un spectre large de spécialités et de débouchés. Vous en découvrirez les différentes facettes en partie au travers de ce livret mais plus largement en consultant le site web de l'Institut et de nos Licence, Licence-pro, Master et Doctorat.

Cette offre de formation est portée par une équipe constituée de personnels administratifs et techniques et d'enseignants-chercheurs qui font vivre l'Institut et cherchent à vous accueillir dans les meilleures conditions. Vous trouverez une présentation de l'équipe dans ce livret et sur notre site internet de manière à ce que vous puissiez nous identifier, et au besoin nous solliciter de manière ciblée. Secrétariats, Géothèque, salles IMAR seront pour vous des lieux-clés de votre vie universitaire. Nos deux laboratoires de recherche CNRS-Université, les UMR ESO (Espaces et Sociétés) et LETG (Littoral, Environnement, Télédétection et Géomatique), constituent des pivots dont le rôle monte en puissance au fur et à mesure de l'avancée de vos études. Notre Institut et nos laboratoires sont également impliqués dans des réseaux professionnels et universitaires qui s'étendent du local à des coopérations internationales.

L'IGARUN et ses formations s'inscrivent dans cet ensemble qu'est Nantes Université. Vous y découvrirez des complémentarités diverses, en fonction des orientations et spécialisations qui seront les vôtres : les collègues de Sociologie, Histoire, Droit, Science-éco, Sciences, etc. sont ainsi partenaires de l'une ou l'autre de nos formations. Ce cadre « Université », ce sont aussi des services qui vous sont proposés : sociaux, médicaux, culturels, sportifs, centres de documentation, aide à l'insertion professionnelle ou à la création d'entreprise/association, aide à la mobilité internationale, etc. Renseignez-vous et utilisez ces ressources conçues pour vous.

L'Institut et ses formations, c'est aussi vous. Avec des acquis et des projets différents, vous constituez des promotions diversifiées en adéquation avec notre souhait de débouchés eux-aussi diversifiés. Une formation universitaire étant pour partie ce que vous en faites, soyez curieux, questionnez-vous et projetez-vous vers la suite : l'année suivante, l'après études. Motivez-vous, épauliez-vous et impliquez-vous : soyez réceptifs et réactifs à nos sollicitations, prenez des initiatives notamment au travers des associations présentes sur le campus ou au sein de l'IGARUN. Profitez pleinement de votre année universitaire pour en faire votre réussite.

À très bientôt.

*Thierry Guineberteau
Directeur de l'IGARUN - Nantes Université*



**Institut de géographie
et d'aménagement — IGARUN**
Pôle Humanités

Présentation de l'IGARUN

La géothèque-cartothèque « André Vigarié »

Présentation

La Géothèque est le centre de ressources documentaires et numériques de l'IGARUN, complément de la Bibliothèque Universitaire (BU).

La Géothèque réunit plusieurs fonds spécialisés :

- le fonds de l'Institut de Géographie et d'Aménagement régional de Nantes Université (IGARUN) ;
- le fonds du laboratoire ESO-Nantes (Espaces et sociétés), UMR 6590 ;
- le fonds du laboratoire Géolittomer (UMR 6554-CNRS) ;
- une cartothèque, groupant cartes topographiques, géologiques à différentes échelles.

Tous les documents de la Géothèque de l'IGARUN, sont référencés sur Nantilus le portail documentaire en ligne de la Bibliothèque Universitaire de Nantes. 10 postes informatiques et un scanner A3 sont également à disposition pour la recherche sur internet.

Horaires d'ouverture

Les horaires exacts d'ouverture seront communiqués début septembre.

Conditions d'accès

Les fonds s'adressent aux étudiants et lecteurs autorisés, aux étudiants préparant les concours, aux enseignants-chercheurs.

Pour les étudiants de licence 1, 2 et 3, la consultation se fait uniquement sur place.

Exceptions :

- le prêt de cartes est autorisé pour les étudiants de licence 3 ;
- les documents du fonds ESO-Nantes sont uniquement consultables sur place ;
- les autres documents peuvent être empruntés par les étudiants de master et de doctorat (3 documents pour 2 semaines) ;
- un chèque de caution de 45 euros est demandé au premier emprunt.

Yveline GUILLOU

02 53 48 75 18

yveline.guillou@univ-nantes.fr

Ressources informatiques

- Deux salles informatisées et climatisées ;
- équipements de vidéo-projection pour l'enseignement.

Configuration matérielle des postes

Unité centrale DELL Optiplex 7040
Core i3-6100 3.70GHz, 16 go de Ram, HD SSD
250 Go avec écran 22 pouces

Configuration logiciels

Système Windows 10

Logiciels Pro

Adobe CS5, Definiens Developer, Erdas Imagine 2010, ArcGis 10,5, Envi, Microsoft Office 2016, Python.

Logiciels libres

7zip, Google Earth, Gimp, Express scribe, gephi, IGNmap, Iramuteq, Notepad +, PostgreSQL, RStudio, Sonal, Sphinx, VLC, Qgis, R, Firefox, Philcarto, Libre Office, PDF Creator.

10 postes informatiques supplémentaires et un scanner A3 sont à disposition à la Géothèque pour la recherche sur internet, 6 bornes WIFI couvrent le bâtiment (universitaires et Eduroam).

Web services universitaires

Messagerie, Madoc, Wifi, Emploi du temps, Forum et Sécurité informatique.

Une seule adresse :

<http://wiki.univ-nantes.fr>

Les salles informatiques (IMAR)

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h50 à 19h30 (sous réserve de modifications). L'accès est libre en dehors des heures de cours.

Fermeture pendant les vacances scolaires

Consignes de bonne tenue en salle

Respecter le silence et le calme.
Il est interdit de manger et de consommer des boissons.

Pour toutes demandes informatiques :

<https://numat.tertre.univ-nantes.fr/>

Les enseignants-chercheurs

Nom, prénom, statut¹ et contact

Spécialités

ALLES Christèle (PRAG) 02 53 48 75 40 - Bureau 906 christele.alles@univ-nantes.fr	<i>Géographie politique, géographie du développement, gestion des eaux urbaines (eau potable et assainissement), Maghreb et Moyen-Orient</i>
BALTZER Agnès (PU) 02 53 48 76 53 - Bureau 953 agnes.baltzer@univ-nantes.fr	<i>Géographie physique – spécialité littoral marin et cartographie</i>
CHADENAS Céline (PU) 02 53 48 76 69 - Bureau 956 celine.chadenas@univ-nantes.fr	<i>Géographie du littoral, protection de la nature et cartographie</i>
CHAUDET Béatrice (MC) 02 53 48 75 58 - Bureau 923 beatrice.chaudet@univ-nantes.fr	<i>Urbanisme et santé, acteurs/outils de l'aménagement, trajectoire résidentielle, habitat inclusif, environnement résidentiel, mobilité quotidienne et marchabilité, participation habitante</i>
CHAUVEAU Étienne (MC) 02 53 48 76 66 - Bureau 962 etienne.chauveau@univ-nantes.fr	<i>Hydrologie, gestion de l'eau (France, Europe, pays en développement), développement durable</i>
COMENTALE Bruno (MC) 02 53 48 76 67 - Bureau 973 bruno.comentale@univ-nantes.fr	<i>Géomorphologie, géo-archéologie atlantique et méditerranéenne, risques sismiques et tectoniques</i>
DEBAINE Françoise (MC) 02 53 48 76 63 - Bureau 959 francoise.debaine@univ-nantes.fr	<i>Biogéographie, géomatique, télédétection</i>
DESSE Michel (PU) 02 53 48 76 68 - Bureau 974 michel.desse@univ-nantes.fr	<i>Géographie humaine des littoraux, gestion et aménagements des littoraux, géographie du tourisme, géographie et développement, insularité</i>
FATTAL Paul (PU) 02 53 48 76 64 - Bureau 960 paul.fattal@univ-nantes.fr	<i>Risques, pollutions, environnement, géomorphologie littorale</i>
FRITSCH Bernard (PU) 02 53 48 75 63 - Bureau 911 bernard.fritsch@univ-nantes.fr	<i>Transports urbains et interurbains, équipements publics, développement territorial, organisation de l'espace, analyse quantitative spatiale, nuisances environnementales</i>
GARAT Isabelle (MC) 02 53 48 75 60 - Bureau 919 isabelle.garat@univ-nantes.fr	<i>Géographie urbaine et sociale, socio-démographie et pratiques urbaines, politiques du logement ou culturelles</i>
GRENIER Christophe (MC) 02 53 48 76 62 - Bureau 958 christophe.grenier@univ-nantes.fr	<i>Conservation de la nature, mondialisation, insularité, tourisme, Amérique latine</i>

1 PU : Professeur des Universités ; MC : Maître de Conférences ; PRAG : Professeur Agrégé du second degré affecté dans l'enseignement supérieur.

GUINEBERTEAU Thierry (MC)
02 53 48 76 73 - Bureau 978
thierry.guineberteau@univ-nantes.fr

Aménagement, géographie du littoral

GUIU Claire (MC)
02 53 48 75 61 - Bureau 921
claire.guiu@univ-nantes.fr

Géographie sociale et culturelle, patrimoines, identités, développement local, territoires de projet, sons

JOUSSEAUME Valérie (MC)
02 53 48 75 62 - Bureau 922
valerie.jousseau@univ-nantes.fr

Géographie rurale non-agricole, aménagement des territoires ruraux, bourgs et petites villes, centralités, emploi, commerce.

MAANAN Mohamed (MC)
02 53 48 76 57 - Bureau 952
mohamed.maanan@univ-nantes.fr

Géographie littorale, environnement, géomatique

MADORÉ François (PU)
02 53 48 75 51 - Bureau 916
francois.madore@univ-nantes.fr

Géographie urbaine, habitat, logement

MARGETIC Christine (PU)
02 53 48 75 56 - Bureau 909
christine.margetic@univ-nantes.fr

Géographie agricole et géographie agro-alimentaire, Europe du Nord-Ouest

En disponibilité
(2023-2025)

POCCARD-LECLERCQ Isabelle (MC)
02 53 48 76 59 - Bureau 954
isabelle.poccard-leclercq@univ-nantes.fr

Variabilités climatiques, changements climatiques, pollutions atmosphériques, impacts sur l'environnement.

POTTIER Patrick (MC)
02 53 48 76 60 - Bureau 955
patrick.pottier@univ-nantes.fr

Cartographie, géomatique/SIG, géographie des espaces urbains littoraux, géographie tropicale

RAIMBAULT Nicolas (MC)
02 53 48 75 64 - Bureau 918
nicolas.raimbault@univ-nantes.fr

Géographie urbaine, géographie économique, aménagement urbain

RIVIÈRE Jean (MC)
02 53 48 75 67 - Bureau 908
jean.riviere@univ-nantes.fr

Géographie des inégalités sociales et des rapports de pouvoir, comportements électoraux

ROBIN Marc (PU)
02 53 48 76 65 - Bureau 961
marc.robin@univ-nantes.fr

Géographie du littoral, télédétection, géomatique, risques

ROLLO Nicolas (MC)
02 53 48 76 61 - Bureau 957
nicolas.rollo@univ-nantes.fr

Géographie de l'eau, géomatique

RUFIN-SOLER Caroline (MC)
Bureau 976
caroline.rufin-soler@univ-nantes.fr

Risques littoraux, exposition des populations, stratégies d'adaptation, démarches participatives, espaces naturels

TROUILLET Brice (PU)
02 53 48 76 62 - Bureau 977
brice.trouillet@univ-nantes.fr

Géographie de la mer, activités humaines en mer, gestion de l'espace marin, géomatique

VERNICOS Sophie (MC)
02 53 48 75 65 - Bureau 920
sophie.vernicos@univ-nantes.fr

Géographie des religions, religions et sociétés, analyse spatiale et cartographie, Roumanie, Europe de l'Est

À ces enseignants titulaires s'ajoutent chaque année des doctorants (Moniteurs ou Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche) et des MAST (maître de conférences associé) chargés de cours :

KASSOUS Olivier (MAST)

Bureau 978 (1^{er} étage)

olivier.kassous@univ-nantes.fr

PEDRON Gunevel (MAST)

Bureau 905 (RDC)

gunevel.pedron@univ-nantes.fr

JÉGAT Léna (ATER)

lana.jegat@univ-nantes.fr

CATTEAU Suzanne (ATER)

suzanne.catteau@univ-nantes.fr

Les équipes de recherche CNRS

ESO Nantes **UMR 6590 ESO** **« Espaces et Sociétés »**

Directeur : François MADORÉ
02 53 48 75 52

eso-nantes@univ-nantes.fr

<https://eso.cnrs.fr>

ESO Nantes est le pôle nantais de l'Unité mixte de recherche (UMR) 6590 Espaces et Sociétés (ESO). Les autres sites de l'UMR sont Angers, Caen, Le Mans et Rennes. L'objectif scientifique d'ESO est de contribuer à la compréhension de la dimension spatiale des sociétés. Les trois axes de recherche de l'UMR ESO portent sur :

1. les dynamiques sociales et spatiales : les sociétés humaines et leurs relations à l'espace dans les villes et les campagnes ;
2. les parcours de vie et expériences des espaces : les personnes ou les groupes sociaux, leurs pratiques des espaces et leurs représentations ;
3. l'action publique : les territoires, leur construction politique et leur gestion.

Ces deux équipes associées au CNRS accueillent dans le cadre de leurs programmes de recherche des enseignants-chercheurs, des doctorants mais aussi des ingénieurs et des chercheurs :

ESO Nantes

BAHERS Jean-Baptiste - Bureau 910
jean-baptiste.bahers@univ-nantes.fr

LAMBERTS Christine - Bureau 917
christine.lamberts@univ-nantes.fr

LORET Stéphane - Bureau 914
stephane.loret@univ-nantes.fr

MOLINA Géraldine - Bureau 907
geraldine.molina@univ-nantes.fr

LETG-Nantes **UMR 6554 LETG** **« Littoral, environnement, télédétection, géomatique »**

Directeur : Mohamed MAANAN
02 53 48 76 62

geolitt@univ-nantes.fr

<https://letg.cnrs.fr>

LETG-Nantes est le pôle nantais de l'UMR 6554 LETG (Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique). Les autres sites de l'UMR sont Angers, Brest, Caen et Rennes. Ce laboratoire travaille sur les interactions nature-société à l'interface terre-mer en combinant des approches de géographie humaine et physique, déclinées à travers deux thématiques :

1. la première s'intéresse aux changements d'usages, aux conflits et aux mutations territoriales ;
2. la seconde cherche à faire la part des forçages environnementaux et anthropiques sur la dynamique des milieux sensibles.

Les espaces analysés se localisent sur les espaces littoraux et maritimes du monde.

LETG-Nantes

DECAULNE Armelle - Bureau 985
armelle.decaulne@univ-nantes.fr

FUNATSU Beatriz - Bureau 987
beatriz.funatsu@univ-nantes.fr

GODET Laurent - Bureau 986
laurent.godet@univ-nantes.fr

POURINET Laurent - Bureau 988
laurent.pourinet@univ-nantes.fr

ROBERT Élodie - Bureau 984
elodie.robert@univ-nantes.fr

Calendrier universitaire 2023-2024

Septembre 2023	<i>6 au 15 sept.</i>	Réunion de rentrée
	<i>lundi 18 sept.</i>	Début des cours du 1^{er} semestre
Octobre - Novembre 2023	<i>du 28 oct. au 5 nov.</i>	Interruption des cours - Vacances de la Toussaint
Décembre 2023	<i>vendredi 8 déc.</i>	Fin des cours du 1 ^{er} semestre
	<i>du 11 au 22 déc.</i>	Rattrapage de cours - Révisions
	<i>du 23 déc. au 7 janv.</i>	Interruption des cours - Vacances de Noël
Janvier - Février 2024	<i>du 8 au 20 janv.</i>	Examens du 1^{er} semestre
	<i>lundi 22 janv.</i>	Début des cours du 2nd semestre
Mars 2024	<i>du 2 au 10 mars</i>	Interruption des cours - Vacances d'hiver
Avril - Mai 2024	<i>Vendredi 19 avril</i>	Fin des cours du 2 nd semestre
	<i>du 20 au 28 avril</i>	Interruption des cours - Vacances de printemps
	<i>du 29 avril au 3 mai</i>	Révisions
	<i>du 6 au 21 mai</i>	Examens du 2nd semestre
	<i>du 27 mai au 31 mai</i>	Oraux, corrections, délibérations
	<i>vendredi 31 mai</i>	Affichage des résultats de la 1^{ère} session
Juin - Juillet 2024	<i>du 10 juin au 29 juin</i>	Examens (2nde session)
	<i>du 1 au 10 juil.</i> <i>mercredi 10 juil.</i>	Oraux, corrections, délibérations Date limite d'affichage des résultats de la 2nde session

Pour toute information supplémentaire, se référer aux panneaux d'affichage situés dans le bâtiment de l'IGA-RUN ou au site web (<http://www.igarun.univ-nantes.fr>). Toutes les modifications et informations complémentaires seront affichées sur ces panneaux.

Le programme du master 1

Une 1^{ère} année mutualisée ouverte sur 3 parcours de master 2

Le master 1 porte sur les champs de l'aménagement et du développement des territoires.

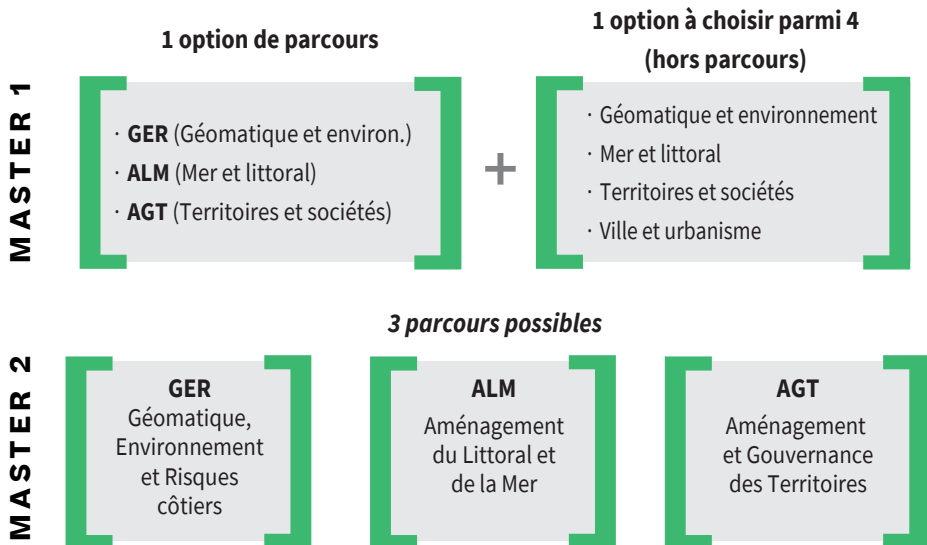
Pour des raisons de rationalisation de l'offre pédagogique de l'IGARUN, mais aussi pour maintenir un « esprit » de promotion entre les étudiants inscrits en master 1 mention Géographie, le choix a été fait de créer une première année de master unique.

Cette année n'a de sens qu'envisagée dans un continuum de **deux ans**. L'objectif est bien de préparer les étudiants aux **trois parcours** de ce master (Géomatique, Environnement et Risques côtiers - **GER**, Aménagement du Littoral et de la Mer - **ALM**, Aménagement et Gouvernance des Territoires - **AGT**).

MASTER mention GAED

Géographie, Aménagement Environnement, Développement

(sélection sur dossier)



Retrouver sur notre site internet plus d'informations sur ces 3 parcours de master 2 :

<http://www.igarun.univ-nantes.fr/les-formations-a-la-rentree-2017/master-geographie-amenagement-environnement-et-developpement-2019110.kjsp>

Le déroulement de la 1^{ère} année de master, parcours AGT

Semestre 1

Semestre 2

SOCLE COMMUN

Méthodologies de la géographie (1/2)

- Les questionnaires et leurs traitements
- Les entretiens et leurs traitements
- Initiation au droit de l'urbanisme et de l'environnement
- Anglais appliqué

Méthodologies de la géographie (2/2)

- Les relevés de terrain et leurs traitements
- Systèmes d'information géographique
- Anglais appliqué

De la construction à la restitution (1/2)

- Ateliers dirigés
- Encadrement individualisé

De la construction à la restitution (2/2)

- Ateliers dirigés
- Encadrement individualisé
- Restitution textuelle

PARCOURS DE FORMATION

UE du parcours AGT

- Territoires et sociétés

UE du parcours AGT

- Territoires et sociétés

1 option à choisir parmi 3

- Géomatique et environnement
- Mer et littoral
- Ville et urbanisme

1 option à choisir parmi 3

- Géomatique et environnement
- Mer et littoral
- Ville et urbanisme

SOCLE COMMUN

UE Méthodologies de la géographie

Responsable de l'UE : Béatrice CHAUDET

L'UE « Méthodologies de la géographie » apparaît comme le pivot de tout enseignement de la géographie. Les approches pratiques développées dans cette UE, offrent à la fois une méthode de travail, une habitude de raisonnement et un fond utile de connaissances.

Quelques références bibliographiques

- ALAMI S. et al., 2009. *Les méthodes qualitatives*, Paris, PUF, coll. Que sais je ?
- BEAUD S., WEBER F., 1997. *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- BECKER H., 1998. *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- BLANCHET A., GOTMAN A., 2005. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, coll. 128.
- BOURSIER P., 2005, *SIG, aménagement du territoire et environnement*, Paris Lavoisier DL.
- CEFAÏ D. (dir.), 2003. *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- CHAMLEY H., DECONINCK J.-F. 2011. *Bases de sédimentologie*, Paris Dunod impr.
- COJAN I., RENARD M., 2006. *Sédimentologie*, Paris Dunod impr.
- DE SINGLY F., 2008. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Armand Colin, coll. 128.
- DUCHESNE S. et HAEGEL F., 2008. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien collectif*, Paris, Armand Colin, coll. 128.
- GOURMELON F., ROBIN M., 2005. *SIG et littoral*, Paris Lavoisier DL.
- MAANAN M., ROBIN M., 2010. *Geomatic solutions for coastal environments*, New York Nova Science Publishers cop.
- MARTIN O. et DE SINGLY F., 2012. *L'enquête et ses méthodes : L'analyse quantitative des données*, Paris, Armand Colin, coll. 128.
- MINVIELLE E., 2003. *L'analyse statistique et spatiale : statistiques, cartographie, télédétection*, SIG. Nantes Éd. du temps.
- MORANGE M. et SCHMOLL C., 2016. *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications*, Paris, Armand Colin. 224 p.
- PAILLER P. et MUCCHIELLI A., 2016. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- PERETZ H., 1998. *Les méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- TUCKER M., 1991. *Techniques in sedimentology*, Oxford Blackwell Scientific Publications.

UE Méthodologies de la géographie - semestre 1

EC - Les questionnaires et leurs traitements (18h TD)

Intervenant : Jean RIVIÈRE

Dans la mesure où les projets d'aménagement intègrent de manière croissante les demandes des acteurs sociaux (habitants, associations, élus, entreprises, groupes de pression...), il est nécessaire d'être en capacité de recueillir les attentes – parfois antagonistes – formulées par les groupes sociaux concernés. Plus largement, nombre de travaux de recherche en géographie nécessitent d'éclairer les pratiques et comportements sociaux des habitants par leurs propriétés et trajectoires sociales et résidentielles. Pour cela, l'enquête par questionnaire fait partie des techniques d'enquête de terrain qu'il est possible d'utiliser, et ce cours s'attache à en présenter les grands principes. Depuis la conception du dispositif de passation de l'enquête jusqu'à la réalisation des tableaux statistiques des résultats, ce cours tente de balayer l'ensemble du protocole méthodologique à mettre en place. Cet enseignement méthodologique intéressera donc tous les étudiants de M1 qui sont confrontés à la conduite d'une enquête de terrain par questionnaire, que ce soit dans une perspective professionnelle ou de recherche.

EC - Les entretiens et leurs traitements (18h TD)

Intervenantes : Béatrice CHAUDET et Céline CHADENAS

Ce cours a pour objectif d'accompagner les étudiants dans la conduite d'une enquête par entretien en répondant aux questions suivantes : quel type d'entretien est le plus approprié ? Comment construire et utiliser un guide d'entretien ? Comment interpréter et croiser les données collectées ?

Chaque année, une thématique en lien avec une question d'aménagement est proposée par les enseignantes. Elle permet aux étudiants d'aller à la rencontre d'acteurs, géographes impliqués dans des structures comme des collectivités locales, des bureaux, des associations, des services de l'Etat... Le traitement et l'analyse de ces entretiens feront l'objet d'une restitution.

UE Méthodologies de la géographie - semestre 1

EC - Initiation au droit de l'urbanisme et de l'environnement (6h CM + 6h TD)

Intervenant(e) : à préciser

Le contenu du cours sera précisé lors de la première séance.

EC - Anglais appliqué (12h TD)

Intervenant(e) : à préciser

L'enseignement de l'anglais est conçu en articulation avec les objets et les perspectives de la géographie, à partir de lectures de texte et d'échanges oraux.

Les solutions e-learning en langues :

<https://pratiquerleslangues.univ-nantes.fr/e-learning>

UE Méthodologies de la géographie - semestre 2

EC - Les relevés de terrain et leurs traitements (18h TD)

Intervenants : Nicolas ROLLO, Caroline RUFIN-SOLER

Introduction aux méthodes et techniques de relevés sur le terrain (signalement sur un référentiel, géolocalisation, mesures planimétrique et altimétrique, suivi photographique...) afin d'établir des plans et cartes des objets qui composent nos paysages.

Après un rappel des notions géodésiques de base et une présentation des différents instruments de mesures, les séances se déroulent en extérieur de façon à manipuler ces derniers (clinomètre, niveau optique, théodolite et GPS différentiel). Cette première partie ne vise bien évidemment pas à former des topographes-géomètres mais à transmettre une culture technique de base permettant un dialogue avec des professionnels ou la mise en place des protocoles de mesures simples.

Dans un second temps, sont abordés et mis en pratique l'usage d'applications mobiles d'opérations de terrain afin de collecter de la donnée, de l'actualiser et d'alimenter en temps réel les bases associées. Enfin, la dernière séance se focalise plus spécifiquement sur l'exploitation de ces levés, notamment sous SIG, ainsi que leur mise en forme et leur diffusion.

EC - Systèmes d'information géographique (18h TD)

Intervenant : Patrick POTTIER

Les SIG (Systèmes d'Information Géographique) sont aujourd'hui des outils incontournables pour les métiers de la gestion des territoires qui ont besoin de traiter des données à référence spatiale et de communiquer leurs résultats notamment sous forme cartographique. Cet enseignement a pour objectif de permettre aux participants de maîtriser les grands domaines de fonctionnalités de ces outils (acquisition des données ; traitements thématiques, statistiques et géométriques ; composition cartographique), et d'être en mesure de les mettre en œuvre dans le cadre de démarches opérationnelles.

EC - Anglais appliqué (12h TD)

Intervenant(e) : à préciser

L'enseignement de l'anglais est conçu en articulation avec les objets et les perspectives de la géographie, à partir de lectures de texte et d'échanges oraux.

SOCLE COMMUN

UE De la construction à la restitution

Responsables de l'UE : Gunevel PEDRON et Olivier KASSOUS (diagnostics territoriaux), Céline CHADENAS (mémoires de recherche)

Au premier semestre, l'atelier consiste à réaliser un diagnostic de territoire ou un mémoire de recherche. Conçu pour mettre en œuvre les outils et méthodes enseignés, il mobilise les connaissances thématiques acquises et permet de les approfondir sur une étude de cas. Il mobilise également les techniques enseignées en matière de bibliographie, de méthode d'enquête, d'analyse statistique, de représentation graphique et cartographique. Une formation à la cartographie d'édition est proposée pour former l'ensemble des étudiants à un rendu cartographique adéquat.

Au second semestre, l'atelier entre dans sa phase finale par la mobilisation d'outils variés et/ou inédits. Les étudiants se lancent dans leurs enquêtes, vont sur le terrain, traitent leurs données. Le travail est réalisé en groupe (diagnostic) ou de manière individuelle (mémoire de recherche), accompagné par les professionnels (MAST pour les diagnostics / enseignants-chercheurs pour les mémoires de recherche). C'est enfin l'occasion de mettre en œuvre des compétences en communication écrite et orale. Une formation au logiciel de mise en page *Adobe InDesign*® est proposée pour former l'ensemble des étudiants à un rendu professionnel.

EC - Sémiologie et restitution cartographique (18h TD)

Intervenante : Céline CHADENAS

La restitution cartographique répond à des règles de construction précises (sémiologie). L'objectif de la formation au logiciel *Adobe Illustrator*® est d'être capable de concevoir et de réaliser des cartes en respectant les normes de l'édition.

EC - Restitution textuelle (18h TD)

Intervenant : Laurent POURINET

La restitution de travaux, y compris universitaires, impose de respecter des règles de mise en forme (maquette d'ouvrage, poster...) adaptées au public visé (élus, collectivités, associations, grand public, revues scientifiques...). L'initiation au logiciel *Adobe InDesign*® vise l'acquisition de techniques de mise en page pour valoriser et communiquer au mieux les résultats.

PARCOURS DE FORMATION

UE du parcours AGT : Territoires et sociétés

Responsable de l'UE : Béatrice CHAUDET

Cette option permet d'approfondir l'analyse des enjeux actuels de l'aménagement. Elle se centre sur les acteurs du territoire, à différentes échelles (Europe, territoires de projet, État/collectivités locales), à partir d'approches spatiales (acteurs et projets dans les campagnes) ou thématiques (patrimoines et innovations culturelles, gestion des risques liés à l'eau).

Elle aborde des dispositifs et formes d'action dans l'aménagement, en s'intéressant à l'essor du « projet » et de la « compétitivité » comme nouveaux modes opératoires, en se portant sur la lecture des documents d'urbanisme, en analysant les conflits comme élément récurrent de la gestion des territoires. Les cours associent réflexions théoriques, approches thématiques et études de cas.

Quelques références bibliographiques

BACKOUCHE I., RIPOLL F., TISSOT S. ET VESCHAMBRE V. (dir.), 2011. *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*, Presses universitaires de Rennes, 357 p.

BLANCHARD S. ESTEBANEZ J., RIPOLL F., 2021. *Géographie sociale. Approches, concepts, exemples, Malakoff*, Paris, Armand Colin, 224 p.

DECHÉZELLES S. et OLIVE M. (textes réunis par), 2016. *Conflits de lieux, lieux de conflits, Norois*, n° 238-239.

SIMARD L., LEPAGE L., FOURNIAU J.-M., GARIEPY M. (coord.), 2006. *Le débat public en apprentissage - Aménagement et environnement - Regards croisés sur les expériences françaises et québécoises*, L'Harmattan, 315 p.

SUBRA P., 2007. *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, A. Colin, coll. Perspectives Géopolitiques, Paris, 327 p.

UE Territoires et sociétés - semestre 1

EC - Acteurs et projets de territoires (6h CM + 6h TD)

Intervenante : Christine MARGETIC

Le terme de projet est inséparable d'un objectif de construction territoriale conduite par des acteurs de plus en plus divers. Aux acteurs « conventionnels », dont les collectivités locales, se joignent des participants diversifiés et évolutifs en fonction des thématiques développées (associations, PNR, collectifs d'habitants...), dans un contexte d'imbrication d'échelles (de réflexion et d'action). Cette co-construction demande du temps pour (re)créer des liens, mais aussi des compétences en termes d'animation en particulier. C'est une posture d'animateur qui sera attendue des étudiants. Après une séance introductive sur la terminologie, puis sur les outils ou méthodes mobilisables, sera questionnée l'entrée « alimentation » par quatre familles d'enjeux du territoire, à partir d'une grille des enjeux des trajectoires de développement dans les territoires.

EC - Actualités de l'aménagement (6h CM + 6h TD)

Intervenantes : Béatrice CHAUDET, Lucette JAUNET

Les interventions proposées visent à partager les clés de lecture et de compréhension d'aménagement à partir de sujets d'actualité. Cet enseignement présente et interroge le rôle, la place et les missions des collectivités territoriales dans l'aménagement du territoire.



Ancienne laiterie de Coulon
(Deux-Sèvres)
(crédit photo : Christine MARGETIC)

UE Territoires et sociétés - semestre 1

EC - Métabolisme urbain au coeur de l'actualité de l'aménagement (6h CM + 6h TD)

Intervenants : Jean Baptiste BAHERS, Annabelle DUVAL, Simon JOXE

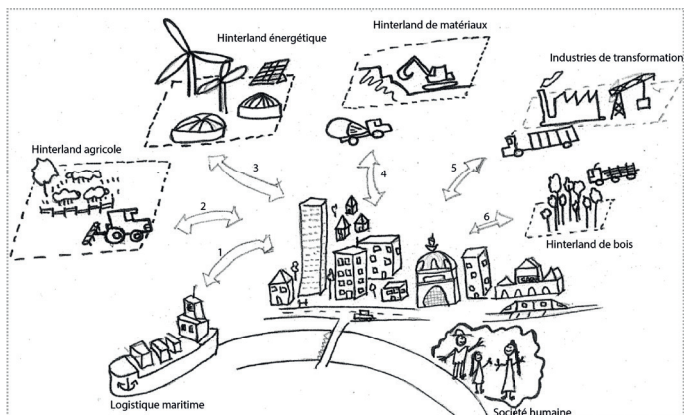
Ce cours propose une réflexion sur la place des territoires et le rôle de l'aménagement dans la transition en cours. La connaissance du métabolisme urbain, entendu comme l'ensemble des flux d'énergie et de matière permettant le fonctionnement des villes, demeure aujourd'hui lacunaire. Ces travaux sont souvent ancrés dans une approche quantitative qui néglige le caractère multiscale du métabolisme urbain et plus généralement territorial.

EC - Inégalités environnementales et écologiques (6h CM + 6h TD)

Intervenante : Christèle ALLÈS

À l'heure où les questions écologiques sont au centre des débats, cet enseignement s'intéressera à l'intersection entre enjeux sociaux et environnementaux. Quelles sont les populations les plus exposées aux nuisances et aux risques ? La capacité à défendre son cadre de vie est-elle également répartie dans la société ? Comment l'action publique prend-elle en charge ces inégalités ?

Après avoir exposé la généalogie des concepts d'inégalité et de justice environnementales, et tracé les différents courants de pensée qui peuvent s'y rapporter (l'écoféminisme par exemple), le cours explorera diverses études de cas situées dans les pays du Nord comme du Sud. Nous nous intéresserons ensuite aux manières dont ces questions sont abordées par des acteurs de différents niveaux que ce soit sous la forme de la régulation (traités internationaux par exemple), de l'aménagement (éco-quartiers, adaptation des villes au changement climatique, etc.) ou encore de l'activisme (cartographie radicale, mobilisations, etc.).



Représentation graphique des liens métaboliques de la ville
(source : Jean-Baptiste BAHERS, <https://journals.openedition.org/vertigo/21609>)

UE Territoires et sociétés - semestre 2

EC - Le conflit en aménagement (6h CM + 6h TD)

Intervenante : Cécile TOUGERON

Le contenu de l'EC sera précisé lors du premier cours.

EC - Transversalité dans les documents d'aménagement (6h CM + 6h TD)

Intervenante : Fanny TESTU (Communauté de Communes du Thouarcé)

Le contenu de l'EC sera précisé lors du premier cours.



UE Territoires et sociétés - semestre 2

EC - Patrimonialisation, projets culturels et territoires (6h CM + 6h TD)

Intervenante : Claire GUIU

Si le « patrimoine » et la « culture » font l'objet de politiques publiques depuis plusieurs décennies, c'est depuis la fin des années 1980 que ces champs d'action prennent un « tournant spatial » considérable. Ils sont alors mobilisés dans le cadre de territoires de projet et de projets de territoires et projets, à différentes échelles, en tant que ressources pour la cohérence territoriale, le lien social et le développement. Ils constituent des marqueurs d'identification et de valorisation des territoires. Ce cours retracera l'évolution des politiques culturelles et patrimoniales en France, en analysera les modalités sociales et spatiales, ainsi que les enjeux. Il s'appuiera sur des textes théoriques, des études de cas et des jeux de rôle.

EC - Actualité et controverses en géographie sociale (6h CM + 6h TD)

Intervenant : Jean RIVIÈRE

Cet enseignement de spécialisation s'inscrit dans le prolongement et l'approfondissement des connaissances acquises en premier cycle, en particulier de l'UE « Histoire et épistémologie de la géographie » de la maquette de Licence de Nantes Université.

On se propose d'y considérer la géographie sociale comme un courant de la discipline s'intéressant à la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports sociaux de domination (notamment de genre, de classe, et de « race »), courant qui s'inscrit plus largement dans le champ interdisciplinaire des sciences sociales dites critiques. Mêlant CM et TD, les séances de cours présentent ces approches grâce à la lecture de textes épistémologiques, théoriques ou thématiques. Sont privilégiés des textes qui contribuent aux débats et controverses académiques qui animent ce champ de recherche depuis le début des années 2000.

EC - Atelier de spécialisation (20h TD)

Intervenantes : Béatrice CHAUDET, Christine MARGETIC

Un projet d'une semaine dédié aux étudiants du parcours Aménagement du littoral et de la mer est proposé autour de thématiques et d'outils propres à ce parcours. Des précisions seront apportées au cours du semestre.

PARCOURS DE FORMATION

UE option : Géomatique et environnement

Responsable de l'UE : Nicolas ROLLO

L'espace doit être vu comme une combinaison de variables géolocalisées. Sans rechercher l'exhaustivité, on peut distinguer parmi ces variables un groupe de variables de nature relevant de la biosphère (végétation forestière, steppes, landes, savanes...), atmosphère (température, précipitation, vents, pression...), hydrosphère (cours d'eau, lacs, mers...), lithosphère (altitude, pente, exposition, géologie, pédologie...). L'autre groupe intègre au sens large les variables de société relevant des problématiques rurales (occupation du sol, pratiques agricoles...), des problématiques urbaines (occupation du sol, rugosité urbaine, urbanisme...), des problématiques de planification prévoyant l'affectation de l'espace à une fonction particulière (PLU, SCoT, PPR, zonages de conservation...), diverses problématiques liées aux transports (voie d'acheminement des personnes et des biens matériels ou immatériels depuis les routes jusqu'aux liaisons internet).

La réalisation en tout point de l'espace d'une combinaison de tout ou partie de ces variables donne à cet espace, support de

ces variables, ses caractéristiques. Ainsi par exemple une parcelle forestière sera-t-elle caractérisée par les essences la composant, son support lithologique et pédologique, son environnement bio-climatique, son insertion dans des documents de planification (autorisant ou non sa conservation, son exploitation, sa transformation en parcelle urbaine ou zone d'activité...), son utilité physique et sociale (valeur économique si elle est gérée par l'ONF), etc. L'objectif de la géomatique est de mettre en forme ces diverses variables afin de faire ressortir cartographiquement et statistiquement les caractéristiques d'un espace donné. On comprendra donc que toutes les problématiques de la géographie, spatialisables, doivent être traitées avec des méthodes appropriées relevant de la géomatique au sens large. Cette UE abordera à travers divers cheminements méthodologiques et en divers espaces les possibilités de spatialisation statique et dynamique des processus en œuvre dans cet espace ainsi que les possibilités de modélisation des processus associés à la caractérisation de cet espace.

Quelques références bibliographiques

- ASCHAN-LEYGONIE C., CUNTY C., DAVOINE P.A., 2019. *Les systèmes d'information géographique*. Paris, Armand Colin.
- BORDIN P., 2002. *SIG : Concepts, outils et données*. Paris, Hermes/Lavoisier.
- CALOZ R., COLLET C., 2011. *Analyse spatiale de l'information géographique*. Lausanne, PPUR.
- PORNON H., 2015. *SIG : la dimension géographique du système d'information*. Paris, Dunod.

Ressources internet à consulter

- Afigéo, association française pour l'information géographique : <https://www.afigeo.asso.fr/>
- Arcorama, le blog francophone consacré à l'actualité des technologies ESRI : www.arcorama.fr
- CNIG, conseil national de l'information géolocalisée : <https://cnig.gouv.fr/>
- Décryptagéo (anciennement SIG La Lettre), média sur l'information géographique : <http://decryptageo.fr>
- GeoRezo, le portail francophone de la géomatique : <http://georezo.net>
- SIGMAG SIGTV, magazine dédié à la géomatique : <https://www.sigtv.fr/>

UE Géomatique et environnement - semestre 1

EC - Définition des espaces à risques (2h CM + 6h TD)

Intervenant : Marc ROBIN

Ce cours introduit le semestre à travers un rappel des notions de base organisées en deux ensembles. Le premier constitue l'approche générale du risque et est structuré en trois points : (i) présentation de la typologie des risques ; (ii) présentation des méthodes de spatialisation des variables d'aléas et d'enjeux générant par combinaison le zonage du risque ; (iii) présentation des modalités du traitement cartographique des espaces à risque. Le deuxième se compose d'une sortie de terrain pour établir un premier diagnostic des contraintes cartographiques dans la représentation des risques en visitant quatre sites emblématiques de quatre grands types de risques en région Pays-de-la-Loire : un site « sols pollués et problématique déchets », un site « pollutions agricoles diffuses et problématique pollution de captages d'eau potable », un site « érosion côtière et problématique du repli stratégique », un site « submersion/inondation et problématique d'adaptation sociétale/normes architecturales ».

EC - Traitements avancés en géomatique (2h CM + 18h TD)

Intervenant : Stéphane REUCHE

Cet enseignement présente les principales méthodes de traitement de la donnée dans le domaine des Systèmes d'Information à composante spatiale en abordant aussi bien les modes vecteur que raster. Après une introduction portant sur les types de données dans les SIG, les systèmes de projection et les référentiels spatiaux, les points suivants sont abordés :

- l'édition de données spatialisées (contraintes d'intégrité sémantique et spatiale des données, mise à jour, numérisation...);
- la manipulation de référentiels (tables, jointures, requêtes sémantiques et spatiales, outils de géotraitement...);

- l'analyse spatiale en mode raster (algèbre de carte, structuration et analyse de grilles, requêtes, exploitation de Modèles Numériques de Terrain et de leurs dérivés...);

- la valorisation de l'information géographique produite à travers la réalisation de documents (carto-)graphiques (cartographie, Webmapping, datavisualisation, publication en ligne...).

EC - Gestion de bases de données alphanumériques (2h CM + 12h TD)

Intervenant : Patrick POTTIER

Nombre de données géographiques sont aujourd'hui fournies sous la forme de fichiers numériques qui doivent être intégrés à des gestionnaires de bases de données pour être exploités. Cet enseignement a donc pour objectif de permettre aux étudiants de traiter ces données non seulement de type SIG sous forme de Géodatabase avec le logiciel ArcGis, mais également de type alphanumérique avec un logiciel standard (access), afin de les rendre autonomes dans leur exploitation et les familiariser avec les jointures de tables, les clefs de tri et la modélisation conceptuelle, ainsi qu'avec les traitements du type extraction, classification, tableaux croisés ou statistique.

EC - Analyse statistique de données géographiques (2h CM + 12h TD)

Intervenante : Eva DIEUDONNÉ

Cet enseignement est une introduction à l'utilisation du logiciel libre R pour le traitement statistique et la visualisation de données géographiques. Après une initiation aux bases du langage R et à l'utilisation du logiciel R Studio, les fonctionnalités suivantes seront détaillées à travers l'exemple de données d'enquêtes portant sur les activités de pêches maritimes :

- manipulation de données : formatage des données, filtrage des données, import

et export de données, sélection spatiale, consultation et modification du système de coordonnées ;

- traitement des données : statistiques descriptives, opérations sur les géométries, dis-

crétisation des données ;

- visualisation des données : réalisation de graphiques (package ggplot2) et de cartes (package mapsf), mise en page.

UE Géomatique et environnement - semestre 2

EC - Concepts et outils de l'information géographique (4h CM + 15h TD)

Intervenants : Nicolas ROLLO, Pierre-André LE NY

Cet enseignement vise à se forger et développer une « culture géomatique » en abordant les actualités, évolutions en cours et enjeux de la discipline. Il développe également un point particulier autour de la qualification de l'information géographique qui représente la matière première de la géomatique. Celle-ci est de plus en plus facilement accessible et sous des formes de plus en plus variées. Il est donc essentiel d'en avoir une bonne connaissance, tant du point de vue des méthodes de description et de caractérisation de ces informations, que des standards du point de vue des principaux catalogues qui sont proposés ou encore des sources qui permettent leur accès.

EC - Télédétection et traitement d'images (4h CM + 20h TD)

Intervenant : Marc ROBIN

Les photographies aériennes et les images satellitaires sont une source d'information indispensable pour la cartographie de tout phénomène ou objet ayant une expression spatiale. Elles sont donc couramment utilisées dans de nombreux champs de la géographie et de l'aménagement : cartographie de l'occupation du sol, mise à jour de bases de données, extension de la tache urbaine, analyse de la morphologie urbaine, évolution du trait de côte, cartographie de la végétation, par exemple. Le caractère répété des prises de vue aériennes ou des enregistrements satellitaires permet en outre d'envisager des

études diachroniques et de mettre ainsi en évidence des changements, une dynamique, des évolutions des différents phénomènes ou objets sous étude. Cet enseignement portera, à travers des exemples pris dans différents champs géographiques, sur l'analyse des données de télédétection de différents types (résolution spatiale et spectrale). Il déroulera les différentes étapes de l'élaboration d'un protocole d'analyse :

- choix des données (photo aériennes, orthophotographies, images satellitaires) : où les trouver ? Lesquelles choisir ? Selon quels critères ?

- corrections géométriques et géoréférencement des données, étape indispensable pour l'intégration des données raster dans un SIG ;

- des données-image à l'information ou par quelles méthodes extraire l'information à partir des données sources : photo-interprétation, classification dirigées et non dirigées, calcul d'indices ;

- analyse des changements.

EC - Initiation à la programmation et l'automatisation (2h CM + 10h TD)

Intervenants : Olivier KASSOUS, Nicolas ROLLO

Cet enseignement constitue une introduction à la programmation sous SIG en abordant dans un premier temps l'automatisation d'opérations à travers la conception et l'implémentation de modèles complexes en vue d'exécuter des chaînes de géotraitement de la donnée. La suite du cours s'attache à se familiariser avec la lecture de scripts élémentaires ainsi que leur modification afin d'être en capacité de les adapter au contexte visé.

EC - Atelier de spécialisation (20h TD)

Intervenants : Olivier KASSOUS, Nicolas ROLLO

Un projet d'une semaine dédié aux étudiants du parcours Géomatique, environnement et risques côtiers est proposé autour de thématiques et d'outils propres à ce parcours. Des précisions seront apportées au cours du semestre.

PARCOURS DE FORMATION

UE option : Mer et littoral

Responsable de l'UE : Céline CHADENAS

Les espaces littoraux et maritimes sont l'objet de transformations et d'enjeux à la fois environnementaux et sociaux. Ils constituent par là même un objet privilégié de l'analyse géographique et un champ diversifié de problématiques relevant de la gestion territoriale. Cette option vise donc la compréhension des géosystèmes littoraux et maritimes et l'analyse des modalités d'intervention. Elle s'inscrit comme la première étape vers le master 2-GAEM (Géographie et aménagement des espaces maritimes) ou comme le complément riche d'une autre option (villes, géomatique, aménagement) du fait des problématiques et méthodes abordées. L'option mer et littoral est conçue tout autant dans une perspective

de préparation à la recherche que dans une logique d'apprentissage opérationnel.

La formation proposée dans le cadre de cette option constitue un ensemble combinant des enseignements privilégiant les approches humaines, naturalistes ou aménagistes. Chaque semestre est constitué de quatre thématiques, le tout permettant à l'étudiant d'obtenir de solides compétences sur ce champ de la géographie et de l'aménagement. Pour ce faire, la formation alterne acquisition de compétences et mises en pratiques, depuis l'approche locale jusqu'à des analyses sur de vastes territoires, à partir d'études de cas françaises et étrangères.

Quelques références bibliographiques

BIJU-DUVAL B., SAVOYE B., 2001. *Océanologie*, Paris : Dunod, 2^{ème} éd., 232 p.

GUELLEC J., LOROT P. (dir.), 2003. *Planète océane. L'essentiel de la mer*, Paris : Choiseul-La Documentation française, Secrétariat général de la Mer, 524 p.

GUILLAUME J. (coord.), 2015. *Espaces maritimes et territoires marins*, Paris, Ellipses, 240 p.

GUILLOTREAU P. (dir.), 2008. *Mare Economicum : enjeux et avenir de la France maritime et littorale*, Rennes : PUR, coll. Économie et sociétés, 552 p.

LABRECQUE G., 1998. *Les frontières maritimes internationales. Essai de classification pour un tour du monde géopolitique*, Montréal : Harmattan, coll. Raoul Dandurand, 443 p.

MEEDDM, 2009. *Le livre bleu des engagements du Grenelle de la mer*.

http://www.legrenelle-environnement.fr/IMG/pdf/LIVRE_BLEU_Grenelle_Mer.pdf

ROBERT S., MELIN H., 2016. *Habiter le littoral. Enjeux contemporains*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, collection Espaces et développement durable. 471 p.

VOITURIEZ B., 2003. *Les humeurs de l'Océan : effets sur le climat et les ressources vivantes*, Paris : Unesco, coll. Forum océans, 158 p.

UE Mer et littoral - semestre 1

EC - Morphologie dynamique des zones côtières (6h CM + 6h TD)

Intervenants : Agnès BALTZER, Paul FATTAL

Ce cours rappelle les grands principes des dynamiques côtières sur les différents types de littoraux et dans des temporalités variées. Nous étudierons les agents d'évolution et les outils de modélisation de ces dynamiques. Les méthodes d'observation de l'érosion seront identifiées pour enfin déboucher sur les moyens de remédier à ce phénomène. On analysera les méthodes de luttes contre l'érosion grâce aux techniques dites « dures » et « douces », en apportant un regard critique à ces méthodes. De nombreux exemples sont pris sur des sites d'expérimentation en cours.

EC - Conservation de la nature : éléments d'introduction (6h CM + 6h TD)

Intervenant : Christophe GRENIER

Le cours commence par une présentation de l'espace terrestre en biologie évolutive, écologie et biogéographie, ce qui permet de comprendre les fondements naturalistes de la conservation et de faire le lien avec l'espace géographique. Il se poursuit par une approche géographique de l'Anthropocène, en reliant le processus de mondialisation à la destruction de la biosphère par les activités humaines. On retracera ensuite, dans les deux séances suivantes, les grandes lignes d'une géohistoire de la conservation de la nature, en insistant notamment sur les lieux concernés, les divers acteurs et courants du mouvement conservacionniste, et les concepts forgés et utilisés, et ce du XVIII^e siècle à nos jours. Enfin, la dernière séance est consacrée à l'approfondissement de certaines des études de cas abordés dans le cours (États-Unis, Équateur (dont Galapagos), Costa Rica, Madagascar, Afrique du Sud, France), à partir de divers documents.



Matalascañas

Province de Huelva, Espagne

(crédit photo : Céline CHADENAS)

UE Mer et littoral - semestre 1

EC - Territoires littoraux et politiques publiques (6h CM + 6h TD)

Intervenante : Fabienne KERVAREC

Après une courte introduction des concepts clefs d'analyse des politiques publiques, le cours aborde plus spécifiquement l'émergence puis la mise en œuvre des approches participatives depuis le champ de l'environnement vers la gestion des espaces littoraux et maritimes. Les outils d'évaluation des politiques publiques sont ensuite présentés et mobilisés pour compléter l'analyse. L'ensemble du cours s'appuie sur des études de cas, diverses par leurs échelles d'intervention et par les objectifs et enjeux qu'elles portent ; cela permet de fournir des éléments de cadrage et de questionner les particularités des politiques publiques intervenant sur les territoires littoraux et maritimes.

EC - Trafic maritime et systèmes portuaires (6h CM + 6h TD)

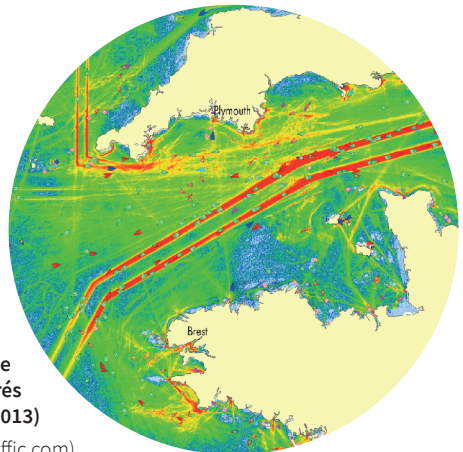
Intervenant : Michel DESSE

Le trafic maritime est aujourd'hui le pivot des échanges inhérents aux systèmes économiques mondial ou régionaux. En lui-même, il nécessite donc une compréhension tout autant sur le volet stratégique qu'au regard des risques environnementaux. Nous aborderons le rôle des compagnies et des opérateurs maritimes qui modèlent une géographie simplifiée des portes d'entrée des continents. Les questions de transition écologiques et énergétiques permettront aussi de comprendre les enjeux qui se préparent et les impacts sur le shipping de demain.

Étroitement liée à ces transformations, l'interface littorale qu'est le port de commerce constitue l'autre élément majeur traité dans cet enseignement. Ses mutations, son développement ou bien sa stagnation s'inscrivent dans un espace littoral, local ou régional, dont il faut comprendre la complexité afin de pouvoir faire face aux nécessités de gestion.

**Trafic maritime en Manche
(chemin des navires enregistrés
pendant le 2^{ème} semestre 2013)**

(source : www.marinetraffic.com)



UE Mer et littoral - semestre 2

EC - Aléas et risques en zones côtières (6h CM + 6h TD)

Intervenants : Étienne CHAUX, Paul FATTAL

Ce cours rappelle les grands principes des dynamiques côtières sur les différents types de littoraux et dans des temporalités variées. Nous étudierons les agents d'évolution et les outils de modélisation de ces dynamiques. Les méthodes d'observation de l'érosion seront identifiées pour enfin déboucher sur les moyens de remédier à ce phénomène. On analysera les méthodes de lutttes contre l'érosion grâce aux techniques dites « dures » et « douces », en apportant un regard critique à ces méthodes. De nombreux exemples sont pris sur des sites d'expérimentation en cours.

EC - Conservation de la nature : études de cas (6h CM + 6h TD)

Intervenante : Céline CHADENAS

Dans la continuité du premier semestre (cours « Conservation de la nature : éléments d'introduction »), ce cours propose de s'attarder sur des études de cas, en France métropolitaine et dans l'outre-mer ainsi qu'en Europe. Chacune d'elles sera l'occasion d'analyser le passage du réglementaire au terrain, des courants de pensée conservacionniste à la gestion de la nature littorale et marine.



Algarve, Portugal

(crédit photo : Céline CHADENAS)

EC - Exploitation des ressources vivantes et nouveaux usages en mer (6h CM + 6h TD)

Intervenant : Brice TROUILLET

Le domaine marin est le lieu d'exploitation des ressources vivantes (pêche, aquaculture), dont les formes évoluent, et qui contribuent aux équilibres territorial, socio-économique, environnemental et alimentaire des littoraux. Cet enseignement porte sur l'étude des enjeux de l'exploitation des ressources vivantes dans le contexte de l'apparition de nouvelles fonctions et de nouveaux usages (EMR, AMP, etc.). L'approche est basée sur l'étude de quelques cas tels : évolution des flux de produits de la mer, développement de nouvelles sources d'énergie, mise en place d'aires marines protégées, etc.

UE Mer et littoral - semestre 2

EC - Bâtir sur les côtes : pressions et impacts (6h CM + 6h TD)

Intervenant : Patrick POTTIER

L'urbanisation est l'un des processus majeurs de nombreuses zones côtières, pour une ampleur et des formes extrêmement diversifiées. Ce processus est à la fois symbolique de l'attractivité des littoraux et générateur de modifications et de problématiques spécifiques, notamment dans le contexte actuel des risques côtiers. Cet enseignement vise donc à fournir aux étudiants cette vision de la diversité des pressions, au regard des aspects historiques, fonctionnels ou morphologiques et des méthodes autorisant l'analyse et l'aménagement des zones côtières concernées, aujourd'hui comme dans un avenir proche.

EC - Atelier de spécialisation (20h TD)

Intervenantes : Agnès BALTZER, Céline CHADENAS, Caroline RUFIN-SOLER

Un projet d'une semaine dédié aux étudiants du parcours Aménagement du littoral et de la mer est proposé autour de thématiques et d'outils propres à ce parcours. Des précisions seront apportées au cours du semestre.



Plage de Bénidorm
Province d'Alicante, Espagne

(crédit photo : Patrick POTTIER)

PARCOURS DE FORMATION

UE option : Ville et urbanisme

Responsable de l'UE : Sophie VERNICOS

Cette option explore de façon approfondie les dynamiques des espaces urbains et les politiques à l'oeuvre dans ces territoires, en proposant à chaque semestre quatre facettes complémentaires de la question. Lors du premier semestre, l'accent est mis sur la question des acteurs, du projet urbain, des réseaux et

de la nature en ville. Quatre nouvelles problématiques sont abordées au cours du second semestre : la question de l'étalement urbain, de l'espace public, de la ségrégation sociale en lien avec les mobilités résidentielles et de la durabilité.

Quelques références bibliographiques

CLAUDE V., 2005. *Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Éditions Parenthèses.

BIAU V. et TAPIE G., 2009. *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Éditions Parenthèses.

BOUTEFEU E., 2001. *Composer avec la nature en ville*, Éditions Certu, Lyon.

DACHEUX É., 2005. *L'espace public, « Les essentiels d'Hermès »*, Paris, CNRS éditions.

JOSEPH I., 1998. *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube

MAGALON N., 2005, *S'organiser pour aménager l'espace public*, Certu.

MEHDI L., WEBER C., DI PIETRO F. et SELMI W., 2014. Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte, *VertigO*, vol. 12, n° 2

<http://vertigo.revues.org/12670>

MENOZZI M.-J. (ss la dir.), 2014. *Les jardins dans la ville entre nature et culture*, PUR.

PENA M. et AUDOUY M., 2012. *Petite histoire du jardin et du paysage en ville*, la Cité de l'architecture et du patrimoine, éditions Alternatives.

TERRAIN J.-J., 2011. *Le piéton dans la ville. L'espace public partagé*, Marseille, Éditions Parenthèses,

TEXIER S., 2006. *Voies publiques : Histoires et pratiques de l'espace public à Paris*, Éditions A. & J. Picard.

Sites internet à consulter

Fédération des SEM-EPL, communautés urbaines, CERTU (nombreuses publications en ligne), union sociale de l'habitat et bailleurs sociaux, agence nationale pour la rénovation urbaine etc.

Revues professionnelles à consulter

Le Moniteur, La Gazette des communes, Diagonal, Urbanisme, Traits urbains.

UE Ville et urbanisme - semestre 1

EC - Acteurs, métiers et institutions de l'aménagement (6h CM + 6h TD)

Intervenante : Isabelle GARAT

Cet enseignement vise à familiariser les étudiants aux différents « mondes » professionnels travaillant dans l'aménagement urbain. Les séances permettront d'évoquer quelques grandes familles d'acteurs de l'aménagement : les collectivités locales, les associations, les agences de l'État, les bureaux d'études, les sociétés d'économie mixte. Les métiers et leur accès seront également évoqués.

EC - Production des espaces urbains (6h CM + 6h TD)

Intervenant : Nicolas RAIMBAULT

Le projet urbain est aujourd'hui un mode privilégié de la production urbaine. Cet enseignement a pour objectif de présenter les acteurs, les dispositifs et les modalités d'organisation et de financement des grands projets urbains, à partir d'exemples précis.

Une première partie s'attache à définir le projet urbain et à présenter le contexte de la montée en puissance de l'urbanisme de projet en relation avec les transformations des projets de territoires. Une seconde partie détaille les acteurs, les dispositifs et les outils des projets urbains contemporains. Une dernière partie est consacrée aux évolutions des modes d'intervention des acteurs privés dans la fabrique urbaine (financiarisation, appels à projet innovation, aménageurs privés...).

Le cours s'appuie en particulier sur l'étude de cas approfondie du territoire de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis) pour amener la discussion et proposer des débats sur l'urbanisme et les projets urbains contemporains.



Le projet urbain de l'Île de Nantes : vue d'architecte du projet « Canopée »

(Nantes Métropole habitat)

UE Ville et urbanisme - semestre 1

EC - Dynamiques métropolitaines (6h CM + 6h TD)

Intervenant : Bernard FRITSCH

Cet enseignement, qui porte sur les régions métropolitaines françaises et européennes, a pour objectif de dresser un rapide panorama des dynamiques socio-économiques et politiques qui s'y manifestent, des modalités de leur structuration spatiale, ainsi que de l'état de leur environnement. Il porte ainsi dans un premier temps sur les facteurs et principales caractéristiques de leur développement économique contemporain, en insistant sur la diversité de leurs situations et en confrontant les références théoriques et les réalités territoriales. Il évoque ensuite les transformations récentes des modes de création de valeur urbaine, donc de production des espaces urbanisés, et leurs incidences sur les formes urbaines et l'organisation des espaces métropolitains. Il aborde enfin le renforcement des préoccupations en matière de mobilité, de gouvernance et d'environnement qui se manifestent dans ces ensembles territoriaux.

EC - Nature en ville (6h CM + 6h TD)

Intervenante : Céline CHADENAS

L'objet de ce cours est de comprendre la place qui est faite à la nature dans la ville du XXI^e siècle. Une analyse géohistorique contribuera à mieux appréhender l'évolution de la nature en ville, que ce soit en termes de lieux, d'extension, de diversité (espèces) et les enjeux qui se posent aujourd'hui. Cette première étape est essentielle pour comprendre la place réservée à la nature aujourd'hui dans la ville, les mesures de protection mises en place pour la valoriser/protéger dans les documents d'urbanisme (par exemple, de la zone N ou de l'espace boisé du PLU à la « greenlisation » des documents d'urbanisme).

**Exemple de nature en ville :
un hôtel à insectes dans le centre de
Gand (Belgique)**

(crédit photo : Céline CHADENAS)



UE Ville et urbanisme - semestre 2

EC - Étalement urbain et périurbain (6h CM + 6h TD)

Intervenant : François MADORÉ

Cinq temps forts rythment ce cours. Tout d'abord, il s'agit de mesurer la dynamique démographique et spatiale de l'étalement urbain, avant d'observer pourquoi et dans quels termes cette question est devenue un objet suscitant débat, tant au sein de la communauté scientifique que parmi les aménageurs. Puis, il s'agit de mettre en évidence à la fois les causes et conséquences du phénomène, en interrogeant l'expression de la demande d'habiter, la structuration de l'offre en logement, le fonctionnement du système urbain, les modes de vie périurbains et enfin les effets ségrégatifs générés. Enfin, le propos conclusif interroge la ville étalée à l'aune du modèle de la ville durable.



Urbanisation de la commune de Dompierre-sur-Yon (Vendée) depuis les années 1970

(crédit photo : Mairie de Dompierre-sur-Yon)

EC - Espaces publics, enjeux sociaux et aménagements (6h CM + 6h TD)

Intervenante : Isabelle GARAT

Les espaces communs, susceptibles de recevoir le passage ou la visite de chacun apparaissent et se généralisent au XIX^e siècle et font peu à peu l'objet de définitions juridiques. Plus récemment, dans les années 70, le terme d'espace public fut mis en rapport avec « la construction sociale des urbanités » (Isaac Joseph, 1992), il prit de l'ampleur dans le débat politique.

Voies, espaces, lieux et équipements publics sont des leviers importants et visibles de l'action publique, pour les municipalités et les EPCI. Ils sont également le lieu d'une scénographie urbaine, tant pour des professionnels des arts de la rue par exemple, que pour les individus ordinaires que nous sommes.

Différentes problématiques opérationnelles seront abordées : la question de l'accessibilité pour tous, du partage de la voirie, des jardins familiaux et également les enjeux d'animation urbaine qui se traduisent par des occupations éphémères des espaces urbains (repas de rues, événementiels).

Il s'agira de décliner les enjeux par types d'espaces : de l'hyper-centre au péri-urbain, de la domanialité publique aux nouveaux espaces « publics », mais privés dans leur statut juridique (cafés, centres commerciaux, coeurs d'îlot...).

UE Ville et urbanisme - semestre 2

**EC - Villes du Sud et de l'Est : vers un autre urbanisme ?
(6h CM + 6h TD)**

Intervenante : Sophie VERNICOS

Le contenu de l'EC sera précisé lors du premier cours.

**EC - Vers une ville durable
(6h CM + 6h TD)**

Intervenant(e) : à préciser

Le contenu de l'EC sera précisé lors du premier cours.



**La qualité de l'air :
un enjeu pour une ville durable**

(crédit photo : domaine public, CC0 1.0[©])

Mémoire et diagnostic

Présentation du volume

En couverture, doivent figurer :

- IGARUN, Nantes Université, Master GAED ;
- le titre du mémoire/diagnostic et le nom de l'étudiant ou des étudiants ;
- le nom de l'encadrant universitaire ;
- le nom du commanditaire (diagnostic) ;
- l'année et la session (juin ou juillet) de soutenance ;
- si possible le nom et la qualité des membres du jury de soutenance.

En 4^e de couverture, doivent figurer obligatoirement :

- un résumé en français et en anglais d'une demi-page chacun ;
- une liste de 5 à 7 mots-clés en français et en anglais.

Des normes doivent impérativement être respectées dans la présentation du diagnostic et du mémoire :

- pas de **polices supérieures à 12** ;
- **80 pages** (tolérance +/- 5 pages).
- les mémoires/diagnostics sont envoyés aux encadrants au **format .pdf (pas d'impression)**.

Des mémoires et des diagnostics des années précédentes sont disponibles à la Géothèque ainsi que sur Madoc. Il est indispensable d'aller les consulter.

Soutenances

La soutenance s'organise en deux temps :

- présentation par l'étudiant/le groupe d'étudiants (un oral de 20 minutes accompagné d'un diaporama) ;
- discussion sous la forme de commentaires/questions par les membres du jury, réponses de l'étudiant/du groupe d'étudiants (40 minutes environ).

Le mémoire/diagnostic doit être déposé au minimum une semaine avant la soutenance.

Pour donner droit à la compensation des notes entre les UE, le mémoire/diagnostic doit être soutenu avant les délibérations de première session.

Faire un stage volontaire

Si vous souhaitez effectuer un stage volontaire d'au minimum 15 jours pendant votre année universitaire, vous devez impérativement remplir une convention de stage. La procédure est la suivante :

- 1 obtenir l'accord du responsable d'année pour la réalisation du stage ;
- 2 demander par mail la convention de stage au secrétariat pédagogique ;
- 3 récupérer une **attestation de responsabilité civile couvrant la totalité du stage** auprès de votre assureur ainsi qu'une **attestation de sécurité sociale** ;
- 4 procéder aux signatures **dans l'ordre suivant** : l'étudiant, l'enseignant-référent, et la structure d'accueil puis envoyer par mail la convention de stage ainsi que les attestations de responsabilité civile et de sécurité sociale au secrétariat pédagogique **au minimum 15 jours avant le début du stage.**

Une fois le **dossier complet**, le directeur de l'IGARUN signe la convention. Le secrétariat pédagogique envoie un exemplaire à la structure d'accueil, un à l'adresse de l'étudiant et en conserve un.

MÉMO stage :

- le directeur de l'IGARUN est le dernier signataire ;
- prévoir un délai de 15 jours pour la signature du Directeur de l'IGARUN ;
- le secrétariat pédagogique n'enverra plus de convention de stage **après le 5 juin 2024. ANTICIPEZ vos demandes !!**

ATTENTION : tout dossier incomplet sera refusé par le secrétariat pédagogique ! ET LE STAGE NE POURRA PAS ÊTRE FAIT !

NE COMMENCER PAS UN STAGE SANS LES CONVENTIONS DE STAGE SIGNÉES PAR LES TROIS PARTIES (l'étudiant, la structure d'accueil et le directeur de l'IGARUN)

Les étudiants qui partent en stage à l'étranger doivent obligatoirement s'enregistrer sur la plateforme Mobility Online : <https://intraetu.univ-nantes.fr/partir-a-letranger/mobility-online-la-plateforme-de-candidature-aux-programmes-de-mobilite-sortante>

Charte anti-plagiat

Une charte anti-plagiat a été adoptée par Nantes Université (elle a été approuvée par le Conseil d'administration le 21 octobre 2011).

La présente Charte a pour objectif de définir les règles à respecter dans la lutte contre le plagiat, qui s'imposent à l'ensemble des membres du corps universitaire (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels). Nantes Université s'engage à protéger le droit d'auteur afin d'assurer une qualité et une valeur certaine aux diplômes délivrés par l'établissement, tout en garantissant l'originalité des publications pédagogiques et scientifiques de ses personnels enseignants et/ou chercheurs. L'objectif des travaux effectués par les étudiants, chercheurs ou personnel universitaires est d'offrir une vision nouvelle et unique sur une thématique ou un sujet.

Le plagiat étant interdit, les étudiants et personnels s'engagent donc, par la présente Charte, à ne pas en faire.

• Qu'est-ce que le plagiat ?

Le plagiat consiste à emprunter l'oeuvre originale d'un autre en laissant croire qu'on est l'auteur. Il constitue une reproduction d'une partie ou de la totalité d'une oeuvre, d'un article, d'un texte, de toute production littéraire ou graphique même d'une idée sans en mentionner l'auteur ou la source dans les formes appropriées, c'est-à-dire en note de bas de page ou en bibliographie correcte.

• Quelle forme peut-il prendre ?

Il existe différentes formes de plagiat : recopier mot pour mot ou effectuer un copier-coller d'un extrait de texte ou d'une oeuvre sans mentionner l'auteur, ne pas mettre de guillemets voire une police en italique pour marquer la différence, insérer une image sans en mentionner la source, reprendre le travail effectué par un étudiant (même avec le consentement de ce dernier). Certaines formes peuvent être aggravantes notamment en raison de la finalité du plagiat, comme l'obtention d'une note, d'un diplôme ou grade, ou alors lorsque le texte plagié est destiné à être publié (cas du mémoire ou de la thèse).

• Comment utiliser un extrait de texte, un article, une source (etc.) correctement ?

Les reproductions de cours extraits en vue d'illustration, ou à des fins pédagogiques sont en effet autorisées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur. Néanmoins, la méthodologie d'un travail universitaire impose un certain formalisme concernant la citation.

Afin d'illustrer un devoir, une copie d'examen, un mémoire ou une thèse, il est nécessaire de faire ressortir la citation dans les formes appropriées. Ainsi, pour citer un auteur, il est nécessaire de mettre des guillemets, voire écrire en italique afin de montrer que l'idée n'est pas personnelle mais provient d'une composition extérieure. Il est ensuite indispensable de rappeler la source de cette citation dans une bibliographie correctement rédigée, mentionnant l'auteur, la date, l'ouvrage ou le lien du site internet, éventuellement le numéro de page si la citation provient d'un ouvrage.

• Quelles sanctions en cas de plagiat ?

La loi définit le plagiat comme une contrefaçon, qui est la reproduction d'une oeuvre originale sans le consentement de l'auteur. La contrefaçon est considérée comme un délit en vertu de l'article L. 335-2 du Code de la Propriété Intellectuelle. Les auteurs de plagiat peuvent ainsi être l'objet de poursuites judiciaires.

Le manquement à ces principes est passible, pour les étudiants comme pour les personnels, de sanctions disciplinaires, allant par exemple pour les usagers de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Pour plus d'infos :

<http://www.univ-nantes.fr/statuts-et-chartes-usagers/dossier-plagiat-784821.kjsp>

Note : Nantes Université s'est doté du logiciel d'aide à la détection de plagiat Compilatio®. Les enseignants-chercheurs l'utilisent depuis Madoc pour vérifier le contenu des travaux écrits des étudiants.

Le programme du master 2

Les informations relatives à l'année de M2 sont indicatives car des modifications pourront être apportées pour la rentrée 2024.

Le programme du master 2 AGT

s e m e s t r e 1	UE Sociétés (8 ECTS)		UE Gouvernance (8 ECTS)	
	Regards croisés socio-géo sur les territoires 9 h	Inégalités sociales et territoires 18 h	Les pouvoirs locaux 18 h	Participations habitantes 18 h
	Intelligence territoriale 12 h	Du recueil de données à leur traitement 20 h	Du discours aux documents 12 h	Terrain 20 h
	UE Aménagement (8 ECTS)		UE Mise en situation professionnelle (6 ECTS)	
	Politiques du développement territorial local 18 h	Politiques sectorielles 18 h	Management de projet et de concertation 26 h	Communication 26 h
	Du projet à son évaluation 12 h	SIG, cartographie de l'aménagement 20 h	Recherche d'emploi 20 h	Ateliers professionnels 28 h
	Préparation au stage/mémoire 10 h			
	Immersion professionnelle (Stage & Mémoire) 4 à 6 mois			30 ECTS

Le master 2 AGT, une année pour conforter des acquis en développement territorial

Responsable : Béatrice CHAUDET

Le parcours Aménagement et Gouvernance des Territoires forme des spécialistes de l'ingénierie et de l'animation du développement local et du développement durable à l'analyse transversale tant dans le domaine de la recherche que dans le domaine des études en aménagement et la conduite de politiques publiques territoriales.

Résolument généraliste, l'objectif est de penser le champ de l'aménagement en privilégiant une analyse critique et circonstanciée des références, des discours, des outils et des pratiques de l'espace.

Si le socle disciplinaire est celui de l'aménagement vu depuis la géographie, les références sont pluridisciplinaires dans toutes les thématiques traitées, adossées à l'actualité de grands enjeux politiques (par exemple découpage territorial, principes et applications rurales ou urbaines du développement durable, etc.).

Des travaux appliqués sont prévus dans chaque module : commandes de diagnostic d'aménagement par des collectivités, rencontres avec des praticiens ou techniciens sur des politiques et des enjeux relatifs à l'aménagement et au développement durable des espaces, mise en situation pour l'élaboration d'un projet urbain.

La formation s'appuie en particulier sur l'équipe de recherche Espaces et sociétés (UMR 6590 CNRS) et sur les orientations de recherche de ses enseignants-chercheurs. Les praticiens de l'aménagement qui interviennent sont des personnels d'établissements publics de coopération intercommunale, de collectivités locales ou d'entreprises (bureaux d'études, etc.).



Modalités de contrôle des connaissances

semestre 1

	Code EC	Nom de l'EC	1 ^{ère} session Régime ordinaire et DA CC écrit et/ou oral	2 ^{ème} session Régime ordinaire et DA CC écrit et/ou oral
UE Sociétés	HGA9S1A	Regards croisés sur les territoires : approche géographique (18h TD)	100 %	100 %
	HGA9S17	Inégalités sociales et territoires (18h CM)		
	HGA9S14	Intelligence territoriale (12h TD)		
	HGA9S15	Du recueil de données à leur traitement (24h TD)		
UE Gouvernance	HGA9S21	Les pouvoirs locaux (8h CM + 10h TD)	100 %, pas de DA	100 %, pas de DA
	HGA9S22	Participations habitantes (8h CM + 10h TD)		
	HGA9S23	Du discours aux documents (12h TD)		
	HGA9S24	Terrain <i>in situ</i> (24h TD)		
UE Aménagement	HGA9S31	Politiques du développement territorial local (8h CM + 10h TD)	100 %	100 %
	HGA9S32	Politiques sectorielles (8h CM + 10h TD)		
	HGA9S33	Du projet à son évaluation (12h TD)		
	HGA9S34	SIG, cartographie de l'aménagement (20h TD)		
UE Mise en situation professionnelle	HGA9S41	Management de projet et de concertation (26h TD)	100 %	100 %
	HGA9S42	Communication (26h TD)		
	HGA9S43	Recherche d'emploi (20h TD)		
	HGA9S44	Séminaires organisés par les étudiants (4h TD)		
	HGA9S46	Ateliers professionnels (24h TD)		

TOTAL : 30 ECTS

semestre 2

HGA0S11	Préparation au stage/mémoire (10 h TD)	70 % écrit, 30 % oral, pas de DA	70 % écrit, 30 % oral, pas de DA
HGA0S12	Immersion professionnelle - Stage/Mémoire (3h TD)		

TOTAL : 30 ECTS

UE Sociétés (8 ECTS)**Responsable de l'UE : François MADORÉ****Regards croisés sur les territoires : approche géographique (18h TD)**

Code de l'EC : HGA9S1A

Intervenants : Valérie JOUSSEAUME et intervenants extérieurs

Ce cours aborde la question de l'aménagement des campagnes à travers le paradigme de la transition.

Inégalités sociales et territoires (18h CM)

Code de l'EC : HGA9S17

Intervenantes : Béatrice CHAUDET, Christine MARGETIC et François MADORÉ

Ce module est la proposition nantaise d'une semaine de séminaire proposée aux étudiants des masters recherche d'ESO (liste des thématiques offertes par chacun des sites début octobre). Pour les étudiants de AGT, ils ont le choix de rester sur Nantes ou de suivre la semaine sur un autre site.

À Nantes, nous proposons d'interroger la dimension spatiale des inégalités sociales au prisme des publications de l'Atlas Social de la métropole nantaise (<https://asmn.univ-nantes.fr>). Porté par plusieurs membres du laboratoire ESO-Nantes, cet atlas social est un projet collaboratif des sciences sociales qui vise à éclairer les réalités sociales qui traversent la métropole nantaise.

Les productions d'Atlas en ligne se développent progressivement avec l'ouverture des données, plusieurs atlas ont déjà vu le jour autour de ces thématiques, ils seront présentés au cours de cette semaine inter-sites. Toutefois, il s'agira au cours de cette semaine de revenir sur la genèse du projet de la métropole nantaise, les enjeux de cette production scientifique et les choix éditoriaux.

Les productions scientifiques en ligne autour de la ségrégation socio-spatiale, des transformations urbaines, de l'économie, de la logistique ou encore de l'agriculture urbaine feront l'objet d'une attention toute particulière. Nous proposons aux participants de ce séminaire de réfléchir aux liens entre inégalités sociales et territoires à travers l'expérience de chercheurs qui ont contribué à la production de l'Atlas social de la métropole nantaise.

Intelligence territoriale (12h TD)

Code de l'EC : HGA9S14

Intervenants : Christine MARGETIC + intervenants professionnels

Les notions d'Ingénierie et d'Intelligence Territoriale sont entrées dans les discours des acteurs territoriaux mais sont encore mal identifiées. Assez unanimement définie comme « ensemble des concepts, outils et dispositifs mis à la disposition des acteurs du territoire pour accompagner la conception, la réalisation et l'évaluation de leurs projets de territoire », l'ingénierie territoriale se pose comme l'un des facteurs permettant aux acteurs, par les méthodes et savoir-faire d'animation et de traitement des savoirs, de produire de la connaissance afin de pouvoir agir en connaissance de cause. Obligeant à revoir les méthodes de travail, en termes opératoire, elle oblige à se questionner sur les compétences attendues : compétences institutionnelles, relatives à l'exercice et la mise en œuvre de l'action publique dans un contexte de recomposition des fonctions et des rôles entre territoires et institutions ; compétences individuelles ou collectives des acteurs et agents territoriaux impliqués et appliqués dans ces mises en œuvre.

Le cours de Christine Margetic posera les éléments de base :

1. *Précisions des termes et de leur évolution*
2. *Diagnostic territorial et cadre culturel des agents, Systèmes de compétences*
3. *Chaîne d'ingénierie territoriale, Enjeux de l'ingénierie face aux recompositions territoriales*

Les trois intervenants professionnels montreront comment se met en place l'observation sur leurs territoires de référence ou dans le cadre de leur activité.

Du recueil de données à leur traitement (24h TD)

Code de l'EC : HGA9S15

Intervenantes : Lucette JAUNET, Béatrice CHAUDET, autres intervenant.e.s

Le contenu de l'EC sera précisé lors du premier cours.



(crédit photo :
Christine MARGETIC)

UE Gouvernance (8 ECTS)

Responsable de l'UE : Béatrice CHAUDET

Les pouvoirs locaux (8h CM + 10h TD)

Code de l'EC : HGA9S2

Intervenant : Jean RIVIERE

L'objectif du cours est d'apporter des connaissances à orientation sociologique sur la distribution et les modes de fonctionnement des pouvoirs locaux. S'agissant des pouvoirs locaux, différents modes d'entrée sur l'objet sont possibles : par une sociologie de l'État, c'est-à-dire interroger la constitution et le développement des pouvoirs locaux à partir des relations qu'ils entretiennent avec l'État (logique de centralisation du pouvoir, décentralisation, déconcentration, etc.), et dès lors comme des indicateurs des changements sociaux et politiques.

Existe aussi la possibilité de les étudier du point de vue des institutions (communes, départements, régions...) pour voir comment s'organisent les relations de pouvoirs entre ces institutions qui sont autant d'échelons géographique. Il y a encore la possibilité de les étudier à travers le prisme de l'action publique (que font ces institutions) ou au prisme des acteurs (qui sont ceux qui dirigent ces pouvoirs locaux ? comment agissent-ils ? comment accède-t-on à ces positions de pouvoir ?) C'est selon cette dernière perspective qu'est construit le cours, mais comme le sujet est vaste, nous avons choisi de nous centrer sur le « bloc communal » car les communes et les intercommunalités concentrent aujourd'hui la plus grande majorité des élus, des personnels et des finances publiques locales, et qu'elles constituent par ailleurs un débouché important des étudiants du master.

Enfin, nous avons décidé d'organiser le cours à partir de différents discours du sens commun avec lesquels il conviendra de rompre par un travail de déconstruction d'un certain nombre de représentations établies.

Participations habitantes (8h CM + 10h TD)

Code de l'EC : HGA9S22

Intervenante : Béatrice CHAUDET

La participation des habitants dans les projets d'aménagements se multiplie depuis une vingtaine d'années. Si l'impératif participatif peut être remis en question, tant sur le plan idéologique que pragmatique, il n'en demeure pas moins que la participation habitante a bouleversé et bousculé encore aujourd'hui les modalités de gouvernance des villes. La professionnalisation de la participation portée, plébiscitée voire revendiquée par les pouvoirs publics eux mêmes émane d'acteurs extrêmement différents : acteurs institutionnels, groupes d'opposition, mobilisations associatives, des citoyens, etc.



(crédit photo :
Lisa GUÉRIN)

Du discours aux documents (12h TD)

Code de l'EC : HGA9S23

Intervenant : Gunevel PÉDRON

L'objectif de ce cours est d'aborder la planification territoriale et d'analyser des documents d'urbanisme (PLU, SCoT...) en contextualisant leurs conditions de pensée, d'élaboration, de mise en forme, mais également en essayant de prendre la mesure de leurs usages une fois adoptés et évaluer ainsi leur efficacité.

Il s'agit donc de voir comment les professionnels de l'aménagement (produisent et) se saisissent de ces outils et de comprendre les jeux d'acteurs associés à ces politiques d'aménagement du territoire.

Terrain *in situ* (24h TD)

Code de l'EC : HGA9S24

Intervenant : Jean RIVIERE, intervenant.e.s extérieurs

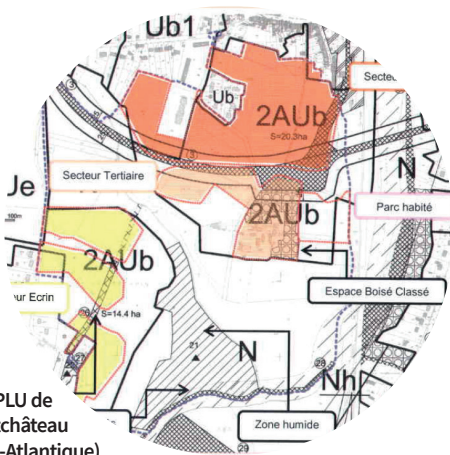
Les étudiants du M2 participent en janvier à une semaine sur le terrain, dans une région éloignée de leur quotidien.

Le but est de partir à la rencontre *in situ* d'acteurs de l'aménagement.

L'idée est à la fois d'éprouver tout ce qui sera dit dans les cours du premier semestre *in situ* pour prendre la mesure de singularités en termes de problèmes ou de caractères originaux locaux dont les politiques publiques doivent se saisir. Ainsi, des politiques publiques très développées dans une localité peuvent être embryonnaires ailleurs.

Pour ce cours, les étudiants devront identifier des enjeux d'aménagement nationaux et regarder quelles en sont les déclinaisons locales, mais également mettre en visibilité des systèmes d'acteurs ou encore les freins et les soutiens à l'action publique.

Enfin, les étudiants seront actifs dans l'organisation et l'animation *in situ*, notamment quant au repérage des acteurs à contacter. Le programme est en effet co-construit par les étudiants et les enseignants organisateurs.



UE Aménagement (8 ECTS)

Responsable de l'UE : Christine MARGETIC

Politiques de développement territorial local (8h CM + 10h TD)

Code de l'EC : HGA9S31

Intervenante : Christine MARGETIC

Le développement territorial local va être abordé à partir d'une entrée thématique – l'alimentation – qui a pour originalité sa transversalité. Même si le terme n'est pas systématiquement présent dans les textes de lois, les incidences peuvent être fortes sur la qualité des aliments, leur disponibilité... De plus, une diversité d'acteurs s'est emparée d'un enjeu alimentaire qui répond à une demande sociétale de plus en plus forte (collectivités, associations, etc.).

Une séance introductive mettra en évidence les diverses acceptations du terme « alimentation », et l'intérêt de croiser alimentation(s) et territoire(s), suivie d'une séance centrée sur la notion de gouvernance territoriale. Ensuite, après la présentation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) présent dans la Loi d'avenir agricole de 2014, le travail sera plus interactif en lien avec la construction en cours du PAT de Nantes.

Politiques sectorielles (8h CM + 10h TD)

Code de l'EC : HGA9S32

Intervenant : François MADORÉ

La politique sectorielle étudiée dans ce cours portera sur les politiques publiques de l'habitat en France avec deux temps forts.

Le premier visera à mieux comprendre ces politiques, en revenant dans un premier temps sur leur genèse (1.1), puis comment la décentralisation a favorisé la territorialisation de ces politiques (1.2), amenant ainsi l'État à jouer la partition de la régulation ou de l'injonction normative (1.3), ce qui nous conduira in fine à vérifier si les grands objectifs assignés par l'État aux collectivités territoriales sont atteints ou en passe de l'être (1.4).

Le second temps fort du cours visera à mieux comprendre le contexte de mise en œuvre des politiques d'habitat, en décryptant quelques-unes des principales tendances d'évolution de l'habitat et de l'habiter, notamment l'exigence accrue de confort et de surface dans le logement en lien avec la promotion d'un modèle résidentiel promotionnel (2.1), la montée en puissance des logiques de sécurisation dans la conception de l'habitat (2.2), et enfin l'apparition de types d'habitat spécifiques révélateurs des transformations sociétales, comme l'habitat participatif ou l'habitat intermédiaire pour seniors autonomes (2.3).



Du projet à son évaluation (12h TD)

Code de l'EC : HGA9S33

Intervenante : Julie GANGNEUX

Ce cours est mené sous la forme d'un atelier de projet, de la phase diagnostic/enjeux à la phase scenarii. Une question d'aménagement est proposée par l'enseignant en début de semestre et est interprétée par les étudiants pour être traduite sous la forme d'un projet territorial.

Après avoir effectué une visite de site, les groupes doivent ainsi :

- définir leur problématique ;
- établir un diagnostic transversal et mustiscalaire. Ce travail devra être orienté et mobiliser des outils sensibles (cartes, photos, dessins, schémas...);
- dégager les grands enjeux par thématiques ;
- imaginer un ou des scénarii dans une démarche prospective.

Cet atelier a un double objectif :

- sur le fond, il s'agit d'approfondir ses connaissances et réflexions autour d'une problématique d'aménagement (celle de l'atelier) ;



Projet de Coët-Rozic
à Pontchâteau
(Loire-Atlantique)

- sur la forme, c'est l'occasion d'exercer les étudiants au travail collectif et les obliger à acquérir « en situation » des méthodes et des savoir-faire de conduite de projet (organisation du temps, animation, coordination, hiérarchisation des objectifs, analyse des jeux d'acteurs, élaboration et utilisation d'outils de conduite de projet...). Pour les responsabiliser et les initier au fonctionnement d'équipes en « mode projet », les étudiants sont, en plus du travail de fond exigé par la commande, en charge de tâches collectives.

SIG, cartographie de l'aménagement (20h TD)

Code de l'EC : HGA9S34

Intervenant : Patrick POTTIER

Les SIG (Systèmes d'Information Géographique) sont aujourd'hui des outils incontournables pour les métiers de la gestion des territoires, de l'aménagement et de l'urbanisme, qui ont besoin de traiter des données à référence spatiale et de communiquer leurs résultats notamment sous forme cartographique. Cet enseignement a pour objectif de permettre aux participants de maîtriser les grands domaines de fonctionnalités de ces outils (acquisition des données ; traitements thématiques, statistiques et géométriques ; composition cartographique), et d'être en mesure de les mettre en œuvre dans le cadre de démarches opérationnelles.

Le cours se déroule sur machine en plusieurs séances de travail consacrées à des cas concrets d'opérations de gestion/diagnostic/aménagement de territoires. Ces séances conçues comme des exercices pratiques permettent l'intégration complète des méthodes géomatiques à des problématiques opérationnelles.

UE Mise en situation professionnelle (8 ECTS)

Responsable de l'UE : Gunevel PEDRON

Management de projet et de concertation (26h TD)

Code de l'EC : HGA9S41

Intervenante : Lucette JAUNET

Réaliser un projet, que ce soit une étude ou la mise en place d'une politique publique, ne s'improvise pas. Avant de s'engager, mieux vaut disposer de repères solides et d'une vision globale et consolidée de la question. Pour se faire, ce cours met l'accent sur les pratiques, les méthodes et les outils utilisés dans le cadre professionnel à chaque étape du processus d'élaboration du projet. Il aborde également l'organisation et la planification de la démarche sans oublier la concertation et la participation citoyenne. Outre les apports théoriques et conceptuels, il prend essentiellement appui sur des études de cas et l'analyse de situations concrètes. Il s'articule pleinement avec le cours « participation habitante » qui alimentera la réflexion amont et le cours « communication » pour lequel il constituera une ressource.

Communication (26h TD)

Code de l'EC : HGA9S42

Intervenant : Gunevel PEDRON

La pratique professionnelle comprend des temps de communication essentiels, mais souvent mal maîtrisés. Deux aspects seront travaillés de façon très pratique : l'intelligence collective et la prise de parole individuelle. L'objectif est que les participants disposent d'outils et d'une mise en pratique pour à la fois animer des temps de travail collaboratifs, mais aussi faire passer des messages par des prises de parole efficaces.

Recherche d'emploi (20h TD)

Code de l'UEC : HGA9S43

Intervenante : Carole BALCON

L'objectif est de sensibiliser les étudiants à la recherche d'emploi et en particulier à l'entretien avec le futur employeur. Assurés par une DRH d'une grande entreprise, les cours se déroulent en deux temps. En amont, ils envoient leur CV. Lors de leur séance individuelle, ils sont mis en situation de candidature à un poste. L'ensemble (CV + entretien) est alors évalué par la professionnelle.

Séminaires organisés par les étudiants (4h TD)

Code de l'EC : HGA9S44

Intervenante : Marine RESSON

Ateliers professionnels

Code de l'UEC : HGA9S46

Intervenante : Béatrice Chaudet

Le contenu de l'EC sera précisé lors du premier cours.



Semestre 2

Préparation au stage/mémoire (10h TD)

Code de l'EC : HGA0S11

Cette préparation au mémoire va permettre aux étudiants de partir en stage professionnel avec une vision claire des objectifs et des moyens pour rédiger leur mémoire de fin d'étude. Elle pose les attendus et reprend le processus de recherche ou d'étude, lié au travail attendu.

Ce processus comprend la problématique (la question mise dans son contexte), la méthodologie (sources et traitements) et la réponse à la question de départ par un raisonnement logique.

Le cours présente ensuite comment passer du stade de l'étude et du plan de recherche, à l'étape du mémoire et du plan de rédaction, en un mot comment passer de la recherche à la communication des résultats de façon écrite (mémoire), puis orale (soutenance).

Ce cours revient également sur les aspects formels du mémoire et de la soutenance : illustrations, mise en forme, bibliographie, etc.

Immersion professionnelle - Stage/Mémoire (4 à 6 mois, 30 ECTS)

Code de l'EC : HGA0S12

Le stage est effectué dans une structure professionnelle ou de recherche. Il débute à partir du 1er février pour une durée de 4 à 6 mois à temps plein. Il doit impérativement se terminer au 31 août.

Il est conseillé de commencer la recherche du stage le plus tôt possible.

Élément essentiel de votre formation, nous y reviendrons plus en détail dès les premières semaines de l'année universitaire.

Attention : pour prétendre à un contrat doctoral, il vous reviendra de préparer au printemps (date précisée ultérieurement) un dossier de candidature ainsi qu'un dossier d'inscription. Vous devrez avoir soutenu impérativement pour le début juillet (la date plus précise vous sera communiquée en mai ou début juin). D'autres support de financement existent (allocations régionales avec ou sans cofinancement par un grand organisme, financements CIFRE, etc.) veuillez vous renseigner auprès du responsable du M2 AGT ou auprès des différents collègues susceptibles de vous accompagner dans cette réflexion.



Bien préparer sa soutenance de stage

Avant la soutenance

- S'accorder avec son enseignant-référent sur la composition du jury, et sur la date/heure de soutenance, qui devront être validées par le responsable de la formation.
- La participation à la soutenance de votre tuteur de stage est très vivement souhaitée, s'il le peut, et les date/heure doivent alors être arrêtées si possible avec lui.
- Faire remplir la grille d'évaluation par le tuteur de stage et la transmettre.

Concernant plus particulièrement la restitution du mémoire

- Il doit parvenir aux membres du jury au plus tard une semaine avant la date de soutenance. Vous devez vous accorder avec eux pour le mode de transmission : dépôt ou courrier postal, et à quelle adresse (si vous envoyez un courrier postal à l'Université, il est impératif de bien mentionner le nom de l'enseignant).
- Il faut un exemplaire-papier pour chaque membre du jury, sauf si l'un d'eux vous précise explicitement qu'il préfère travailler sur une version électronique.
- Vous devrez envoyer au responsable de formation une version PDF de votre mémoire au plus tard la veille de la soutenance, soit par email si le fichier n'est pas trop lourd, soit via un serveur (de préférence). Attention : si le jury vous impose des corrections (erreurs majeures) à l'issue de la soutenance, vous devrez me transmettre une nouvelle version PDF corrigée, le plus rapidement possible car votre note sera « gelée » dans l'attente de la réception du nouveau document.
- La version définitive en format pdf sera archivée à la géothèque.

Concernant la soutenance

- Votre présentation doit être calibrée sur 20 minutes maximum (donc être au plus près de ces 20 minutes, mais pas au-delà). Votre propos et votre diaporama doivent donc être fonction de ce temps imparti.

- Il est souvent préférable de se tester (chronométré) avant la soutenance, mais aussi de savoir s'adapter le moment venu si le timing ne se déroule pas comme prévu. Si l'essentiel se trouve dans vos dernières diapos, il est préférable de pouvoir en parler avant la fin des 20 minutes ! Ayez l'heure avec vous.
- Concernant le contenu de votre présentation orale, vous pouvez en discuter avec votre enseignant-référent. D'une manière générale, c'est bien sûr l'essentiel qui est attendu durant ce temps relativement court. Il vous faudra donc faire le tri entre le contenu de l'écrit et ce que vous retenez pour l'oral. Comme les membres du jury ont lu le document écrit, il est souvent préférable de s'écarter de sa structure (éviter un plan d'oral qui suit pas à pas le plan de l'écrit). Mais en même temps, vous devez être compris un minimum par le public (notamment les étudiants de la nouvelle promo). C'est donc un équilibre subtil qu'il faut trouver.
- Après votre présentation, c'est la phase de remarques/questions et vous devez rester attentifs. Ayant déjà normalement assistés à des soutenances, vous savez que cette dernière étape peut prendre des formes très différentes. Ayez de quoi noter pour pouvoir réagir à bon escient, si nécessaire, à l'issue de l'intervention d'un membre du jury.

Stage : principales étapes

1. Recherche du stage

Plusieurs démarches sont possibles. (1) Vous avez un thème qui vous intéresse et vous allez chercher les structures qui peuvent vous accueillir en fonction du sujet que vous avez envie de développer en situation professionnelle ; (2) vous cherchez un type de métier ou de structure et vous allez prospecter dans ce sens. Dans tous les cas, il faut personnaliser vos courriers.

2. Convention de stage

Une fois le stage assuré, vous devez vous rapprocher du secrétariat de master pour déposer le formulaire de la convention dûment complété et signé. N'oubliez pas la signature de l'enseignant encadrant et de l'encadrant du stage dans la structure.

Prévoir une attestation de responsabilité civile valable pour l'année en cours et qui couvre bien la durée de votre stage, ainsi qu'une enveloppe timbrée format A4 affranchie au tarif 100g et libellée à l'attention de l'entreprise.

3. Direction du mémoire

La direction est ouverte à tous les enseignants-chercheurs titulaires de l'IGARUN.

4. Rédaction du mémoire

Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire individuel réalisé, de préférence, en relation étroite avec celui-ci. Il faut donc dégager une thématique ou un questionnement relié à la pratique professionnelle mise en œuvre. Il ne s'agit pas d'un « simple » rapport, mais d'une réflexion sur une politique publique ou un projet d'aménagement étayée par des exemples pris au cours du stage et l'expérience acquise au cours du stage. La rédaction doit être planifiée dès le début du stage.

5. Soutenance

La soutenance se déroule au plus tard le 10 juillet. En cas de non réussite, une seconde session est proposée début septembre.

Attention : mémoire + soutenance ont un coefficient 30. Il est donc primordial de les réussir pour obtenir le diplôme.

Stage obligatoire validant l'UE Immersion professionnelle

Si vous souhaitez effectuer un stage obligatoire pendant votre année universitaire, vous devez impérativement remplir une convention de stage. La procédure est la suivante :

- 1 obtenir l'accord du responsable d'année pour la réalisation du stage ;
- 2 demander par mail la convention de stage au secrétariat pédagogique ;
- 3 récupérer une **attestation de responsabilité civile couvrant la totalité du stage** auprès de votre assureur ainsi qu'une **attestation de sécurité sociale** ;
- 4 procéder aux signatures **dans l'ordre suivant** : l'étudiant, l'enseignant-référent, et la structure d'accueil puis envoyer par mail la convention de stage ainsi que les attestations de responsabilité civile et de sécurité sociale au secrétariat pédagogique **au minimum 15 jours avant le début du stage.**

Une fois le **dossier complet**, le directeur de l'IGARUN signe la convention. Le secrétariat pédagogique envoie un exemplaire à la structure d'accueil, un à l'adresse de l'étudiant et en conserve un.

MÉMO stage :

- le directeur de l'IGARUN est le dernier signataire ;
- prévoir un délai de 15 jours pour la signature du Directeur de l'IGARUN ;
- le secrétariat pédagogique n'enverra plus de convention de stage **après le 5 juin 2024. ANTICIPEZ vos demandes !!**

ATTENTION : tout dossier incomplet sera refusé par le secrétariat pédagogique ! ET LE STAGE NE POURRA PAS ÊTRE FAIT !

NE COMMENCER PAS UN STAGE SANS LES CONVENTIONS DE STAGE SIGNÉES PAR LES TROIS PARTIES (l'étudiant, la structure d'accueil et le directeur de l'IGARUN)

Les étudiants qui partent en stage à l'étranger doivent obligatoirement s'enregistrer sur la plateforme Mobility Online : <https://intraetu.univ-nantes.fr/partir-a-letranger/mobility-online-la-plateforme-de-candidature-aux-programmes-de-mobilite-sortante>

Vie étudiante - Informations générales

Qu'est-ce que l'ECTS ?

Le Système Européen de transfert d'unités de cours capitalisables (European Credit Transfer System - ECTS) définit une échelle commune qui permet de mesurer des unités de cours. C'est en quelque sorte une « monnaie d'échange commune ».

Chaque unité d'enseignement (UE) validée donne lieu à l'obtention d'un certain nombre de crédit, sur la base de 30 crédits maximum par semestre (60 par an). La valeur en crédit attribuée à l'UE tient compte de la quantité de travail que l'étudiant doit fournir pour obtenir cette UE : volume d'enseignement suivi mais également travail personnel, temps d'examen... Les crédits acquis sont définitivement capitalisables. Ils sont transférables en France et en Europe, c'est-à-dire qu'ils permettent à l'étudiant de faire reconnaître le parcours déjà réalisé et de poursuivre son cursus dans un autre établissement sans recommencer l'intégralité du parcours, **sous réserve d'acceptation par l'équipe pédagogique.**

L'année de master 1 équivaut à 60 ECTS. La répartition des crédits ECTS entre les différentes UE est présentée plus loin (cf. détails par UE)

En raison du poids des enseignements en contrôle continu (CC), comme des enseignements visant à mettre les étudiants en situation professionnelle, la présence aux cours est obligatoire pour tous les étudiants inscrits.

NE RESTEZ PAS DANS L'INCERTITUDE QUANT AU FONCTIONNEMENT DE VOTRE ANNÉE D'ÉTUDE !

Le « bon réflexe », si vous avez des interrogations :

- vous lisez ce fascicule ou vous consultez le site web de l'IGARUN ;
- vous contactez le(s) enseignant(s) concernés par le cours ou l'UE ;
- vous contactez les responsables du master.

Le « mauvais réflexe » consiste à se référer aux rumeurs, aux propos d'autres étudiants... avec parfois de mauvaises surprises en fin d'année !

N'attendez pas la fin du semestre pour réagir.

Règlement général des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du cycle Master (RG3C M)

Ces modalités seront précisées dans le courant du mois de septembre 2023.

Gestion des absences

- Il est rappelé que la présence aux TD est obligatoire. L'absence non justifiée conduit à l'exclusion des TD. **Un étudiant absent à une épreuve de contrôle continu peut être autorisé par son professeur à passer une nouvelle épreuve sur présentation à l'enseignant et au secrétariat d'un justificatif sous un délai de huit jours.**
- L'absence à toute évaluation des connaissances est sanctionnée par la note zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.
- Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Statuts particuliers

Tout étudiant se trouvant dans un cas de figure ci-dessous doit impérativement prendre contact avec son responsable d'année le plus rapidement possible :

- les étudiants ayant un rendez-vous d'inscription à la scolarité Lettres, Langues, Sciences Humaines après la date de la réunion de rentrée ;
- les étudiants ayant suivi une formation universitaire dans un autre établissement que Nantes Université l'année précédente et demandant leur intégration à l'IGARUN pour cette rentrée ;
- les étudiants redoublant leur année à l'IGARUN et ayant déjà validé certaines unités d'enseignement ;
- les étudiants ayant l'intention de faire une demande de dispense d'assiduité à la scolarité :
 - pour raison médicale ;
 - pour statut de sportif de haut niveau ;
 - pour raison professionnelle.

ATTENTION

Pour être dispensés d'assiduité, les étudiants doivent en faire la demande à la scolarité Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales avant le 30 septembre. Les étudiants concernés recevront un courrier leur indiquant si leur demande a été acceptée.

Étudier à l'étranger : les échanges ERASMUS et CREPUQ

L'agence SOCRATES-ERASMUS est un organisme relevant de la Commission Européenne, qui accorde aux étudiants des bourses de mobilité entre les universités de l'Union Européenne. Elles sont régies par des accords bilatéraux renouvelés chaque année entre départements universitaires, fixant le nombre de candidatures autorisées. Les étudiants ont la possibilité de profiter de ces échanges dans le cadre de stages ou de séjours d'études.

L'IGARUN entretient des accords d'échanges bilatéraux ERASMUS avec 13 départements de géographie d'universités européennes et dispose d'une à quatre bourses selon les destinations :

- *Allemagne (2) : Kiel et Tübingen : Christian-Albrechts-Universität zu Kiel / Universität des Saarlandes, Universität de Tübingen*

- *Espagne (4) : Universidad Pablo de Olavide (Séville) / Universidad de Valladolid / Universidad de Zaragoza / Universidad de Santiago de Compostela*

- *Finlande (1) : Turun yliopisto (University of Turku)*

- *Royaume-Uni (2, sous réserve) : University of Ulster (Coleraine) / University of Plymouth*

- *Islande (1, Master uniquement) : University of Akureyri*

- *Italie (1) : Università degli studi di Perugia*

- *Norvège (1) : Universitetet i Bergen*

- *Portugal (1) : Universidade Nova de Lisboa*

La bourse d'études Erasmus peut être attribuée à un étudiant effectuant une partie de ses études (de trois mois à un an) dans un autre établissement européen dans le cadre d'un échange inter-établissements. Son montant varie entre 150€ et 300€ par mois en fonction du pays de destination. Elle peut être complétée par une bourse Tope-partenaire attribuée par la région des Pays de la Loire. Les étudiants boursiers sur critères sociaux conservant le bénéfice de leur bourse à l'étranger et peuvent obtenir une bourse supplémentaire de mobilité du Ministère de l'Éducation Nationale. Une bourse Erasmus-stage peut également être versée. Son mon-

tant varie entre 300€ et 450€ par mois en fonction du pays de destination. Son attribution n'est pas automatique.

Les droits d'inscription universitaire sont versés à l'Université de départ, sans frais d'inscription supplémentaire dans le pays d'accueil. L'étudiant continue de bénéficier de la protection sociale du pays de départ (soins, maladie). Des cours de langues sont proposés par Nantes Université et les Universités d'accueil (se renseigner auprès des universités). Les enseignements sont assurés en anglais dans les universités norvégiennes, islandaises, turques et finlandaises.

Le dossier de candidature est à télécharger chaque année à partir de la fin du mois de mars sur le site de l'Université. Pour toute candidature, il est important de contacter le responsable pédagogique des échanges ERASMUS de l'IGARUN, ainsi que la responsable administrative, Madame Hélène JAFFRAIN (bâtiment Censive). Les départs sont conditionnés par le succès aux examens dès la première session.

La bourse peut être accordée pour un ou deux semestres, à partir de la licence 2. Mais la validation de l'année universitaire est toujours conditionnée par le suivi d'un nombre d'unités d'enseignements correspondant à 60 ECTS. Il est possible de candidater à une bourse ERASMUS en année de master 1 ou de master 2. Le mémoire, dirigé par des enseignants de l'IGARUN sur un sujet concernant le pays d'accueil et bénéficiant des conseils d'un tuteur local, est soutenu au retour à l'IGARUN et représente 26 ECTS. Il est par ailleurs préférable de séjourner deux semestres complets dans les universités d'accueil, pour garantir l'efficacité des études et faciliter la gestion de l'année universitaire.

L'étudiant fournit un relevé de notes, un certificat d'assiduité et un rapport de séjour à son retour à Nantes Université. Il est conseillé de s'informer au préalable, par internet, sur les cursus universitaires, les exigences linguistiques des universités d'accueil et les conditions d'hébergements (qui varient selon les établissements).

Plusieurs réunions d'information ont lieu chaque année à l'IGARUN, avec l'assistance d'une représentante du service des relations internationales de Nantes Université. Un panneau d'informations est placé dans le bâtiment de l'IGARUN (en face du panneau pour les étudiants de licence 1). Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès du coordonnateur pour l'IGARUN des programmes SOCRATES-ERASMUS.

Enseignante référente à l'IGARUN :
Claire GUIU

claire.guiu@univ-nantes.fr

**Correspondante relations
internationales du Pôle Humanités :**

Hélène JAFFRAIN

helen.jaffrain@univ-nantes.fr

Des problèmes de santé ? Les structures relais de l'Université

J'ai besoin d'un suivi médical

Service de santé des étudiants
Infirmières et médecins du S.U.M.P.P.S
Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 50 (/69)
univ-nantes.contactsante.fr

Je suis victime ou témoin d'une situation de harcèlement

Cellule d'écoute contre le harcèlement à
Nantes Université
0800 711 260
ecoute-sigalement@univ-nantes.fr

Je ne me sens pas bien, seul, déprimé

Psychologues du service de santé des étudiants
Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 50 (/69)

Besoin d'aide ? Les structures relais de l'Université

Je ne trouve pas de logement

Le C.R.O.U.S

2 Boulevard Guy Mollet
44 300 NANTES
02 40 37 13 13

ou

Assistantes sociales du Service de santé des étudiants (S.U.M.P.P.S)

Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 99

social.sumpss@univ-nantes.fr

Je suis un étudiant en situation de handicap

Relais handicap - Stéphane BRUNAT

Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 36

relais.handicap@univ-nantes.fr

Je concilie études et emploi et/ou j'ai besoin d'un régime particulier (DA, 1/3 temps, sportif de haut niveau)

Scolarité Lettres, langues, Sciences Humaines et Sociales via le formulaire mis à votre disposition sur le site internet – onglet contacts.

Je recherche de l'information sur les formations et sur les métiers

SUIO - Centre de documentation

Maison des services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 00

suio@univ-nantes.fr

J'ai besoin d'aide pour construire mon projet professionnel, pour choisir ma filière

Maison des Services Universitaires
110 boulevard Michelet BP 32238
44 322 NANTES cedex 3
02 40 37 10 00

suio@univ-nantes.fr

Je souhaite partir étudier à l'étranger

Maison des Échanges Internationaux et de la Francophonie (MEIF) :

Urzula PHELEP, Franck POINTEAU

15 Chaussée de la Madeleine
44 000 NANTES
+33 253 462 162

international@univ-nantes.fr

Je suis étudiant étranger

Maison des Échanges Internationaux et de la Francophonie (MEIF)

Lucie MORAND, Patricia TORRES

15 Chaussée de la Madeleine
44 000 NANTES
+33 253 462 162

international@univ-nantes.fr

Inscrivez-vous aux activités sportives proposées par le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) de Nantes Université

En pratiques non évaluées

Vous pouvez venir pratiquer jusqu'à 3 activités parmi un choix large (+ de 50 activités) et plus de 250 créneaux répartis dans la semaine.

On y retrouve les activités aquatiques, artistiques, de bien-être, de la forme, les sports collectifs, les sports de raquettes, les sports de combat, les activités acrobatiques et les activités de pleine nature.

Pour les modalités d'inscription, rendez-vous sur : <https://www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/sport>

Les brochures sont disponibles dès la fin août au secrétariat du SUAPS situé 3 boulevard Guy Mollet à Nantes.

Défendez les couleurs de Nantes Université dans les compétitions universitaires

Les équipes sont formées pour représenter l'Université à tous les niveaux de compétition : local, académique, national et interna-

tional en fonction de votre niveau, vos souhaits et disponibilités.

Rejoignez les équipes sportives de l'Université avec l'association sportive de Nantes Université (ASUN). Demandez votre licence FFSU lors de votre inscription au SUAPS.

Sport de haut niveau

Un dispositif spécifique est réservé aux sportives de haut niveau inscrit-es sur les listes du ministère de la jeunesse et des sports en élite, senior, jeune ou en centre de formation agréé des clubs professionnels.

Les étudiant-es inscrit-es dans les sections sportives universitaire (SSU) ou ayant un niveau de pratique national peuvent bénéficier de ce dispositif sous réserve de l'acceptation de leur dossier.

Toute l'info sur le sport de haut niveau à l'université:

<https://www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/sport/sport-de-haut-niveau>



(crédit photo : Nantes Université)

Et après...

*Les exemples de métiers
sont extraits des
enquêtes d'insertion
professionnelle de
Nantes Université, et
d'informations collec-
tées sur les réseaux
sociaux professionnels.*

APRÈS DES ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE

Licence

- *Géographie et Aménagement*

Licence professionnelle

- *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*

1 Master, 3 parcours

- *GER-Géomatique, Environnement et Risques côtiers*
- *ALM-Aménagement du Littoral et de la Mer*
- *AGT-Aménagement et Gouvernance des Territoires*

Aménagement, Développement local

Géomatique - Cartographie

Environnement

Enseignement - Recherche

**Pour approfondir vos recherches, consultez la base documentaire du SUIO
basedoc.suio.univ-nantes.fr**

Quelques métiers...

Chargé d'étude aménagement des espaces maritimes
Chargé de mission service construction et réhabilitation
Rédacteur territorial en charge de l'urbanisme
Chargé d'études en habitat
Conseiller foncier
Agent de développement local
Chargé d'études dans le secteur social

Dessinateur cartographe
Chargé de mission déploiement fibre
Géomaticien
Gestionnaire systèmes d'informations géographiques (SIG)
Ingénieur d'études en géomatique
Chargé d'études géomarketing / SIG junior
Expert en géographie numérique

Chargé de mission adaptation aux changements climatiques
Gestionnaire de données environnementales
Technicien cartographe
Chef de projet développement durable
Coordinateur SIG eau et assainissement
Chargé de mission transition énergétique
Technicien spécialisé en agriculture urbaine

Chargé de recherche
Conseiller principal d'éducation
Ingénieur d'études / de recherche
Professeur d'histoire-géographie
Enseignant-chercheur
Professeur des écoles

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

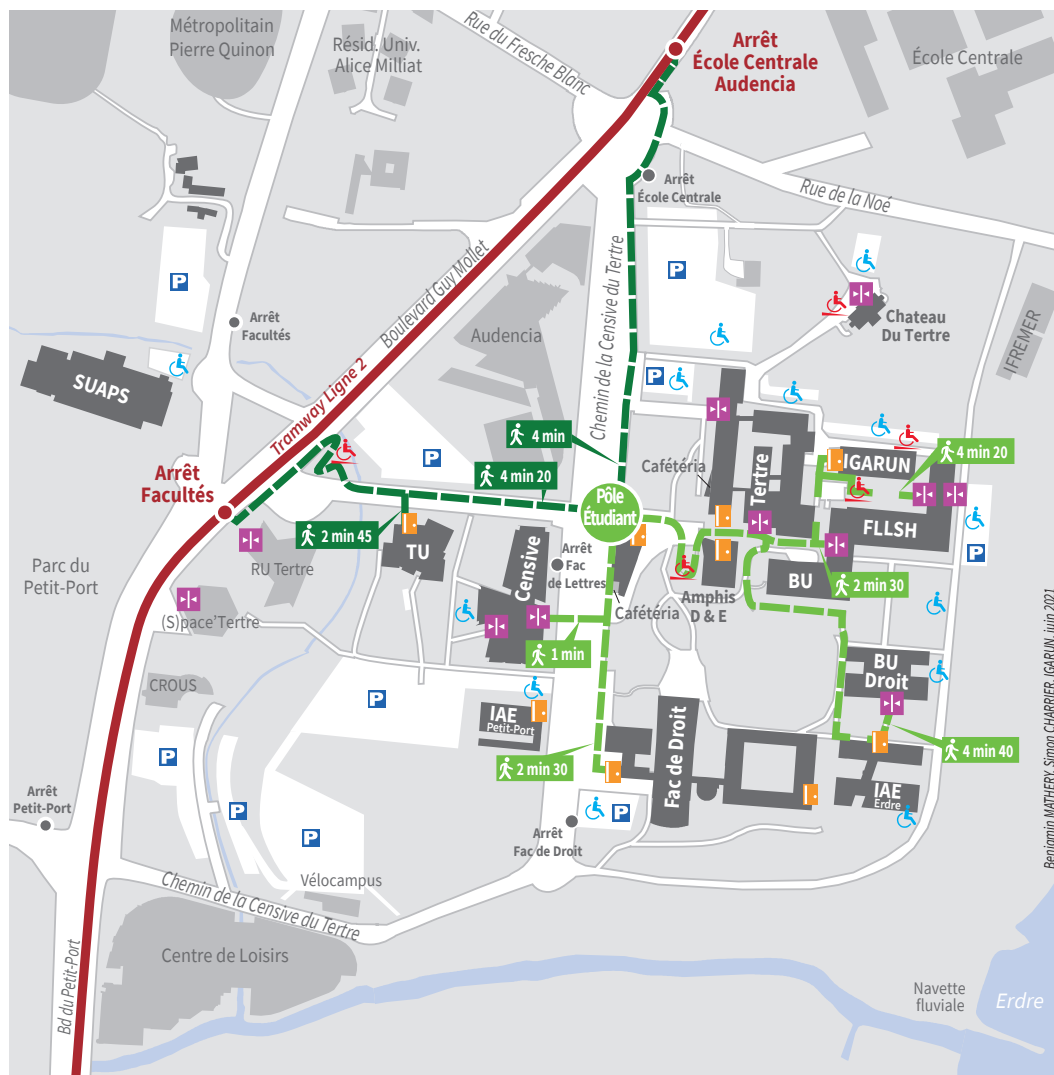
IN

U



Campus Tertre

Accessibilité



Benjamin MATHÉRY, Simon CHARRIER, IGARUN, juin 2021

Itinéraires recommandés

— depuis les arrêts de tram

— depuis le pôle étudiant

Temps de trajet associés

4 min 20 depuis les arrêts de tram

4 min 40 depuis le pôle étudiant

— Portes automatiques

— Portes manuelles

— Rampes d'accès

— Places PMR

— Parking